

# Le Président Tebboune préside une réunion du Conseil des ministres



P.02

# SEYBOUSE

Quotidien indépendant d'informations générales **times**

N°3429 Lundi 09 Janvier 2023 - Prix: 20 DA - [www.seybouseimes.dz](http://www.seybouseimes.dz)

**Nous informons nos  
fidèles lecteurs et  
lectrices de l'ouverture  
d'un site web.**

**Veillez le consulter au :**  
[www.seybouseimes.dz](http://www.seybouseimes.dz)

## Alors que l'opération de relogement des familles se poursuit :

### Le P/APC d'El Hadjar mobilise tous les moyens de la commune pour éradiquer les bidonvilles

P.06



## ANNABA



**Prétextant des  
embouteillages, les  
taxieurs sans scrupule  
imposent leur loi**

P.07

## TIPASA



**EMIGRATION CLANDESTINE :  
Un réseau criminel  
démantelé**

P.24



**Suite à l'accident de la route de Bitam qui a provoqué la  
mort de 8 personnes appartenant à une même famille :**

**Le procureur de la République près le  
tribunal de Barika (wilaya de Batna)  
ordonne l'ouverture d'une enquête**

P.24

## Le Président Tebboune préside une réunion du Conseil des ministres

**L**e Président de la République, Chef suprême des Forces Armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, préside dimanche une réunion du Conseil des ministres consacrée à l'examen d'un projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre la traite des personnes

et plusieurs exposés ministériels, indique un communiqué de la Présidence de la République.

«Monsieur Abdelmadjid Tebboune, Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, préside, ce jour, une réunion du Conseil des ministres consacrée à

l'examen d'un projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre la traite des personnes, et des exposés ministériels conjoints portant sur le mécanisme d'approvisionnement du marché en Urée 46%, les préparatifs pour le mois sacré de Ramadhan 2023, et le dessalement de l'eau de mer», lit-on dans le communiqué.



Pour complicité de « tentative d'extorsion » envers un homme d'affaires :

## L'ex-ambassadeur de France en Algérie, Bernard Bajolet mis en examen

**L**ex-ambassadeur de France en Algérie et ancien directeur général de la sécurité extérieure (DGSE) Bernard Bajolet, entre 2013 et 2017 a été mis en examen en octobre de l'année passée pour complicité de « tentative d'extorsion » envers un homme d'affaires, qui accuse le service de renseignements d'avoir fait usage de la contrainte pour lui réclamer de l'argent en 2016. Bernard Bajolet, a aussi été mis en examen pour « atteinte arbitraire à la liberté individuelle par

personne dépositaire de l'autorité publique», selon des informations révélées par le journal d'informations français « Le Monde ».

En octobre 2022, Bernard Bajolet a été entendu et mis en examen. Il explique aux juges d'instruction avoir validé le principe d'une entrevue à l'aéroport mais ne pas être entré dans les détails de sa mise en œuvre. L'ancien diplomate est soupçonné de « complicité de tentative d'extorsion » envers un homme d'affaires, mais aussi d'« atteinte arbitraire à la liberté



individuelle par un dépositaire de l'autorité publique ».

L'actuel patron de la DGSE, Bernard Emié, a également été entendu en tant que simple témoin sur ses manœuvres embarrassantes dont le service de renseignement tricolore

se serait rendu coupable en mars 2016. L'ancien directeur du cabinet de Bernard Bajolet, le général Jean-Pierre Palasset, a lui reçu le statut intermédiaire de témoin assisté dans cette affaire.

L'homme d'affaires Alain Duménil porte de graves accusations contre l'ex-ambassadeur de France en Algérie Alain Duménil, un homme d'affaires franco-suisse condamné à plusieurs reprises dans des affaires de litiges commerciaux et de gestion d'entreprises, il accuse -l'ancien

ambassadeur de France en Algérie- Bernard Bajolet d'avoir fait usage de la contrainte pour lui extorquer de l'argent. Les faits se seraient déroulés il y a 7 ans, avant que le plaignant n'embarque dans un vol pour Genève. Dans un local du poste de police de l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle, des agents de la DGSE, se présentant comme « l'État », lui auraient demandé de rembourser 15 millions d'euros à la France. Ces mêmes hommes auraient fait pression en lui montrant diverses photographies de sa famille.

corruption au Parlement européen:

## Le journal l'Humanité publie une enquête sur le "Marocgate", scandale de corruption au sein du Parlement européen (PE)

**L**e journal français l'Humanité a publié une enquête sur le "Marocgate", retentissant scandale de corruption au sein du Parlement européen (PE), dans laquelle il revient sur "la politique d'influence que déploie Rabat au cœur des institutions européennes" avec un mode opératoire consistant à soudoyer des eurodéputés en contrepartie de leur "alignement" sur les intérêts du régime du Makhzen.

L'enquête parue sous le titre "De Bruxelles à Paris, les amis du roi du Maroc", dans l'édition du vendredi 6, samedi 7 et dimanche 8 janvier, revient sur l'envers du décor de ce qui est déjà considéré comme l'un des plus grands scandales de corruption ayant secoué les institutions européennes.

Le journal, qui en est au deuxième volet de son enquête sur le "Marocgate", s'est penché sur le cas de personnalités françaises qualifiées comme étant "des cibles privilégiées du lobbying de l'Etat du Maroc".

Comme dévoilé par plusieurs médias et des eurodéputés, l'auteur de l'article, Rosa Moussaoui souligne, en outre, que l'ex-eurodéputé italien Pier Antonio Panzeri aurait été "relié de longue date" aux services secrets marocains par

l'entremise d'Abderrahim Atmoun, actuel ambassadeur du Maroc en Pologne, présenté dans les auditions des enquêteurs belges comme un "pourvoyeur de cadeaux aux allures de contreparties de l'alignement de certains élus sur les positions défendues par le Maroc, en particulier sur le dossier du Sahara occidental".

A cet égard, elle s'est interrogée sur l'implication probable d'élus français à Bruxelles qui se seraient à leur tour vu offrir des cadeaux. Le journal précise que pour l'avoir laissé entendre, l'ancien eurodéputé écologiste français José Bové est aujourd'hui visé par une plainte en diffamation déposée en France par l'ancien ministre marocain de l'Agriculture, devenu chef du gouvernement, Aziz Akhannouch.

L'ex-eurodéputé, contacté par le journal français, raconte avoir décliné en 2015 des "propositions" -marocaines- pour "arranger les choses" alors qu'il s'opposait, comme rapporteur de la Commission du commerce extérieur, à l'accord UE-Maroc sur les mesures de libéralisation réciproque en matière de produits agricoles et de produits de la pêche.

Dans ce cadre, une note de la

mission du Maroc auprès de l'Union européenne (UE) estampillée "confidentiel" et divulguée en 2014 avec des milliers d'autres documents par un hacker anonyme se faisant appeler Chris Coleman - des câbles dont Rabat n'a jamais contesté l'authenticité -, alertait sur le dépôt possible "d'amendements malveillants" par des "adversaires" avant l'adoption par le PE de rapports consacrés à l'éradication de la torture dans le monde et aux relations commerciales de l'UE avec les pays de la Méditerranée.

Elle préconise ensuite "un suivi permanent des questions inhérentes à, notamment, l'accord agricole Maroc-UE".

Un "club très actif" d'eurodéputés en faveur du Maroc

José Bové évoque également l'existence au PE d'un "club très actif" d'élus toujours prêts à défendre avec ferveur les intérêts de Rabat.

"La politique d'influence déployée par le royaume dans les enceintes européennes et l'empressement de certains relais français n'ont rien d'un mystère", souligne l'Humanité.

L'auteur de l'article a, entre autres, épinglé l'ex-eurodéputé socialiste français, Gilles Pargneaux, qui fut

président du groupe d'amitié UE-Maroc, "visiteur assidu du royaume couvert de décorations par le Palais" et qui s'est reconverti dans le lobbying.

Le journal français note que l'ancienne eurodéputée socialiste portugaise Ana Gomes n'hésite pas à dépeindre Pargneaux, sur son compte Twitter, comme "le lobbyiste du Maroc le plus effronté" qu'elle ait rencontré au Parlement européen, relevant qu'il se présentait aussi comme "conseiller" du roi.

"Et de fait, ses fréquentes interventions dans la presse du Makhzen (l'appareil monarchique), ses prises de position à Bruxelles, son acrimonie affichée à l'endroit des opposants marocains en font un soutien sans faille du régime monarchique", analyse l'Humanité.

Et d'ajouter : "Inflexible détracteur du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, pourtant inscrit dans le droit international, l'eurodéputé fut l'un des plus ardents défenseurs de l'accord agricole et de l'accord de pêche annulés par la justice européenne".

Le journal français relate aussi l'expulsion en 2018 d'une espionne présumée marocaine de Belgique, une certaine Kaoutar Fal, qui avait

des liens avec Gilles Pargneaux.

"La Sûreté de l'Etat (...) considère que l'intéressée constitue une menace pour la sécurité nationale, car elle a constaté que Madame Fal et ses organisations sont activement impliquées dans des activités de renseignement au profit du Maroc. Par ailleurs, Madame Fal est également en contact avec des personnes qui sont connues de la Sûreté de l'Etat pour leurs activités en faveur de services de renseignements étrangers offensifs ou pour des liens avec ceux-ci. La Sûreté de l'Etat estime également qu'il faut empêcher l'intéressée d'accéder au territoire et de circuler dans l'espace Schengen afin de mettre fin à ses activités et au danger qu'elle représente", selon le rapport de la police belge relatif à son arrestation.

"On le voit avec ce scandale qui secoue aujourd'hui le Parlement européen : c'est une diplomatie menée par le contre-espionnage et la DGST (Direction générale de la surveillance du territoire). Ça confirme que l'Etat profond, le Makhzen, est réduit à sa plus simple expression : sa dimension policière", analyse le journaliste d'investigation marocain Aboubakr Jamaï, contraint à l'exil.

# SEYBOUSE

Quotidien indépendant d'informations générales times

Édité par la S.A.R.L MEDIACOM PRESSE  
Siège social : Commune El Bouni ZHUN  
Promotion Immobilière Yahia Abdelaziz,  
rez-de-chaussée  
Annexe : 46 Emir Abdelkader - Annaba

Directeur general :  
Bicha salim  
Directeur de la publication :  
Noureddine Boukraa  
Directrice de la rédaction :  
Bicha Bariza Nesrine  
Tél/Fax : 038 45 58 35  
Tél/Fax : 038 45 58 36  
Tél/Fax : 038 45 58 37  
Email: redactionseybouse@gmail.com

P.A.O SEYBOUSE Times  
Site web: www.seybousestimes.dz  
Email: redaction@seybousestimes.dz  
contact@seybousestimes.dz  
Facebook : SEYBOUSE TIMES  
Impression : SIE Constantine  
Diffusion : EUURL K.D.P.A cité Benzekri  
Bât F N ° : 424 Constantine

Pour votre publicité,  
s'adresser à l'entreprise  
nationale de communi-  
cation d'édition et de  
publicité, ANEP. SPA,  
1 AVENUE PASTEUR  
ALGER  
TEL : 021/71 16 64  
021/73 71 28  
FAX : 021/73 95 59  
021/73 99 19

Les manuscrits, photo-  
graphies ou tout autre  
document et illustration  
adressés ou remis  
à la rédaction ne seront  
pas rendus et ne feront  
l'objet d'aucune  
réclamation.  
Reproduction interdite  
de tous articles sauf  
accord de la rédaction

## Signature d'un accord-cadre entre le ministère et la Haute Autorité de lutte contre la corruption

Un accord-cadre a été signé, jeudi à Alger, entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, en vue d'élaborer des programmes communs de formation, d'enseignement et de recherche sur la lutte contre la corruption.

Signé au siège du ministère par le ministre du secteur, Kamal Baddari et la présidente de la Haute Autorité, Salima Mesrati, l'accord vise à asseoir des politiques et élaborer des programmes communs de formation, d'enseignement, de sensibilisation et de recherche sur la prévention et la lutte contre la corruption, en sus de préparer des projets de recherche et d'organiser des rencontres, des manifestations et des activités scientifiques pour échanger les vues sur les questions inhérentes à ce domaine.

Ainsi, M. Baddari a précisé que "cet accord comporte des axes



principaux liés notamment à l'élaboration de programmes de formation sur les principes de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption ainsi que l'insertion de programmes et de matières d'enseignement et de formation et des thèmes de recherche scientifique du même contenu".

"Le travail entre les deux parties

en vertu dudit accord permettra de faire face et lutter contre toutes les formes de corruption, à l'effet de moraliser la vie publique en Algérie, notamment au double plan social et économique", a ajouté le ministre, pour qui, "l'objectif de la moralisation se veut stratégique pour l'université algérienne d'aujourd'hui".

A cette occasion, le ministre a

fait état de "la formation d'une commission conjointe entre le ministère et la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, en vue de suivre l'état de mise en œuvre des clauses de l'accord signé entre les deux parties".

Mme Mesrati a affirmé, pour sa part, que "l'Autorité et après avoir été promue d'une institution

de consultation à une institution de contrôle après le dernier amendement constitutionnel (2020), œuvre à s'ouvrir sur les différents établissements et secteurs qui peuvent contribuer à promouvoir le concept de la prévention et de la lutte contre la corruption".

Précisant que la signature de l'accord "s'inscrit dans le cadre des rôles qui lui sont assignés et qui englobent l'aspect pédagogique, de formation et de la recherche scientifique, Mme Mesrati a souligné que cet accord constituait "une première étape dans le cadre de la valorisation, de la promotion et du transfert des produits de la recherche scientifique, ainsi qu'une opportunité en vue de bénéficier des expertises des académiciens et des produits des laboratoires et des centres de recherche universitaire, à l'effet de les employer, de les exploiter et de les investir en matière de lutte contre la prévention et la lutte contre la corruption".

## Khalida Toumi condamnée à 4 ans de prison dont 2 ans et demi ferme

La Cour d'Alger a condamné, hier dimanche, l'ancienne ministre de la Culture, Khalida Toumi, poursuivie pour corruption, à une peine de 4 ans de prison, dont 2 ans et demi ferme.

Une peine de 2 ans de prison ferme a été prononcée, par la même juridiction, à l'encontre

du président du commissariat chargé des festivals, Abdelhamid Benblidia.

Le procureur général près la Cour d'Alger avait requis, lors du procès, une peine de cinq (5) ans de prison ferme contre, Khalida Toumi, et Abdelhamid Benblidia, poursuivis pour "abus de fonction, octroi d'indus

avantages et dilapidation de deniers publics", notamment lors de manifestations culturelles organisées lorsque Khalida Toumi était à la tête du secteur de la culture.

En juillet dernier, la Cour d'Alger avait condamné à quatre (4) ans de prison ferme Khalida Toumi, poursuivie dans le cadre de cette affaire.



## Tahar Missoum révèle les dessous de l'affaire Tahkout

L'affaire de l'ex-homme d'affaires Mahieddine Tahkout a dévoilé l'implication de plusieurs responsables. En effet, plusieurs noms y figurent, notamment, Said Bouteflika et l'ex-député et l'ancien homme d'affaires, Tahar Missoum. À vrai dire, l'apparition du nom de ce dernier a fait couler beaucoup d'encre ! D'autant plus que le principal concerné était l'un des opposants les plus virulents de la politique adoptée par ces responsables à cette époque.

Vous vous souvenez certainement de ses interventions au sein du parlement qui ont fait un grand buzz sur la Toile. Dans le détail, celui qu'on surnomme « spécifique » est poursuivi pour plusieurs chefs d'inculpation. Notamment, recel des revenus



provenant de la corruption et blanchiment du produit du crime au sein d'un groupe organisé. Ainsi que l'exploitation des facilités accordées par une activité professionnelle.

Missoum dévoile la nature de sa relation avec Mahieddine Tahkout. Ce mercredi, en marge de son

procès qui a été reporté au 11 janvier prochain, l'ancien parlementaire a donné plus de détails sur son éventuelle implication dans cette affaire. Selon ce que rapporte le quotidien arabophone El Khabar, les faits remontent à 2016. À en croire les propos de Missoum, cette année-là, il était victime d'une série de harcèlements de la part du gang. Et ce, après avoir décrit l'ancien ministre Bouchouareb comme étant "harki".

À cet effet, Missoum a vu son usine de production de lait et ses dérivés fermer ! Chose qui a suscité l'intérêt de Mahieddine Tahkout qui voulait acheter la laiterie. En inspectant l'usine, Tahkout lui a proposé d'échanger sa fabrique contre des biens immobiliers en France, poursuit Missoum. Ce dernier a

donné son approbation initiale. Cependant, il a fini par refuser cet accord. En effet, Missoum avait des doutes sur le statut des entreprises de Tahkout sises à Nîmes.

Missoum nie son implication dans l'affaire de Tahkout. On notera dans le même sillage que l'ancien homme d'affaires à savoir Mahieddine Tahkout a procédé à la vente des ses biens immobiliers sis en France à une autre famille. Celle-ci est, pour rappel, poursuivie également dans la même affaire. De ce fait, le principal concerné a complètement nié son implication dans cette affaire. Étant donné que l'accord entre lui et Tahkout n'a pas été conclu. L'ex-député a également rappelé que "en 2016 Tahkout n'était pas poursuivi en justice,

plusieurs chaînes de télévision le recevaient en sa qualité d'un grand homme d'affaires ». La même source médiatique a fait savoir que Tahkout a nié de sa part la conclusion d'échange avec Missoum. Le mis en cause a affirmé, dans ce sillage, qu'il n'avait eu aucune relation commerciale avec Missoum.

Hormis ladite opération d'échange qui finalement n'a pas eu lieu. Par ailleurs, il convient de rappeler que cette affaire constitue une partie du dossier 00044 auquel près de 72 accusés ont pris part. Notamment une entreprise italienne et une autre turque. En effet, les inculpés sont accusés du recel des produits du crime. Ainsi que de blanchiment d'argent et d'abus de pouvoir.

enseiGnement suPérieur:

## Projet d'une "Double Licence" pour s'adapter aux exigences du travail

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a annoncé, samedi à Alger, l'ouverture du débat autour du projet de création de la "Double Licence" dans certaines spécialités connexes dans le but de s'adapter aux exigences du monde du travail. Présidant l'ouverture de la Conférence nationale des universités, M. Baddari a fait savoir, dans une allocution, que l'idée de création de la double licence "est actuellement à l'étude", précisant qu'il s'agit d'un parcours permettant aux bacheliers de poursuivre deux cursus universitaires au cours de la même période pour obtenir deux diplômes qui appuient son implication dans la vie socioéconomique.

Concernant les mécanismes d'application de ce projet, le ministre a indiqué que ses services "examineront les moyens devant

permettre aux étudiants de concilier les deux cursus, en faisant l'équilibre entre l'enseignement en présentiel et l'enseignement à distance, ou en organisant les deux spécialités dans le même établissement universitaire ou le même département".

Dans le même sillage, M. Baddari a fait état du lancement d'une "restructuration des domaines de formation et de leur réduction de 15 actuellement à cinq grands domaines qui permettent au nouveau bachelier de s'intégrer dans un premier temps à l'environnement universitaire et de se familiariser avec les spécialités de son domaine au cours de la première année universitaire, ce qui facilite le choix de la spécialité qui répond le mieux à ses aspirations".

Evoquant le bilan du secteur, le ministre a indiqué que ses services avaient enregistré dernièrement "des résultats positifs", d'autant que le secteur a pu réaliser "un taux de



83,03% des objectifs du programme d'action du Gouvernement ces trois dernières années, et prendre en charge à 100% les programmes depuis septembre 2022".

Il a mis en exergue, dans ce sens, l'importance d'"accélérer le rythme de travail et de mettre en œuvre les procédures définies dans le cadre du plan du secteur".

Les établissements universitaires

sont appelés lors de la prochaine étape "à créer de nouveaux parcours de formation adaptés à l'environnement socio-économique", a-t-il poursuivi, appelant les recteurs des universités à faire de 2023 "l'année de l'intelligence artificielle".

Concernant les startup, M. Baddari a rappelé la nouvelle stratégie adoptée par le secteur à

travers l'arrêté ministériel 1275 (un diplôme-une startup et un diplôme-un brevet d'invention), laquelle stratégie, précise-t-il, a favorisé "la création de 91 startup et 49 nouveaux incubateurs, outre l'enregistrement de 270 demandes de dépôt de brevets d'invention".

Le ministre a estimé que ces procédures sont susceptibles de "relancer le rôle de l'Université et de garantir une formation de qualité pour permettre au diplômé d'adhérer à la vie socio-économique à travers son entreprise privée et à contribuer à la création de nouveaux postes d'emploi".

Par ailleurs, M. Baddari a annoncé "la finalisation de l'élaboration du projet du statut particulier des enseignants en prévision de sa soumission prochaine aux autorités compétentes, après son enrichissement par les propositions des partenaires sociaux et des acteurs du secteur"

universités:

## Des bureaux consacrés aux startups et aux projets innovants labélisés

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a donné des instructions aux établissements d'enseignement supérieur portant sur l'impératif de consacrer des bureaux aux startups et aux projets innovants labélisés, indique dimanche un communiqué du ministère.

Ces instructions s'inscrivent "dans le cadre des démarches visant à ériger l'université algérienne en locomotive du développement socioéconomique conformément aux engagements du président de la République figurant dans son programme



présidentiel, notamment le 41e engagement".

Elles interviennent aussi au titre de la nouvelle vision du secteur tendant à transformer

la connaissance en produits commercialisables, et à permettre à l'université de contribuer à la création de la richesse et des emplois.

La note d'information émise par la tutelle a insisté, en outre, sur la consécration d'espaces et de locaux pour une période déterminée au profit des startup labélisées, des projets innovants et des startup, et ce, dans le cadre des facilitations accordées à cette catégorie pour bénéficier d'un siège social lui permettant d'obtenir un registre de commerce.

La note a également mis en exergue l'impératif de "se contenter uniquement d'un arrêté interne pour la consécration de bureaux ou de sièges aux étudiants porteurs de projets innovants ou de startup sans passer par les

procédures de bail".

Ces procédures, qui "s'inscrivent dans le cadre des facilitations accordées aux porteurs d'idées ou de projets innovants créateurs de richesse et de postes d'emploi permettant de promouvoir l'économie nationale", visent à "renforcer les mécanismes d'accompagnement et d'incitation de ces entreprises couronnées actuellement par l'introduction des porteurs d'un projet innovant ou d'une startup au sein de l'investissement initial, en sus de les dispenser de la condition du contrat de location pour l'obtention d'un registre de commerce", conclut la source.

huaWei:

## Une startup algérienne classée 2e à la finale du concours Tech4Good

Une startup algérienne, qui propose des solutions basées sur l'intelligence artificielle pour faire face aux problèmes auxquels font face les agriculteurs, s'est distinguée en obtenant la deuxième place lors de la finale du concours mondial Tech4Good, indique dimanche l'entreprise Huawei Algérie.

L'équipe algérienne, "FARM AI", a présenté devant un jury international un projet rentrant dans le cadre de l'autonomisation de l'agriculture grâce à l'intelligence artificielle consistant en un système de détection précoce de la rouille affectant les champs de blé en

utilisant des drones, précise la même source.

Lors de la finale qui a eu lieu jeudi dernier, la startup algérienne, a empoché un chèque de 15.000 dollars. "FARM AI" prendra part avec deux équipes à une autre compétition prévue en février pour obtenir un sponsoring de 100.000 dollars, ajoute Huawei Algérie.

Le concours Tech4Good est un nouveau projet lancé en 2021 par le géant mondial des télécommunications Huawei dans le cadre de son programme phare de formation des compétences numériques "Seeds for the Future".



Tech4Good demande aux étudiants d'"identifier un problème social et de proposer une solution technique basée sur les compétences en

technologies de l'information et de la communication". Le concours est également conçu pour "cultiver le leadership et le travail d'équipe par le

biais d'entraînements et de compétitions de groupe".

"Seeds for the Future", a été lancé en 2008 pour développer des talents locaux dans le domaine des TIC.

Dans ce programme, "des jeunes du monde entier étudient les technologies avancées et acquièrent une expertise et des compétences concrètes". Le programme 2022 comptait plus de 3.500 participants de plus de 117 pays.

En Algérie, plus de 120 étudiants ont bénéficié du programme "Seeds for the future" qui en est à sa 8ème édition, relève Huawei Algérie.

## industrie navale:

### Réception du premier remorqueur algérien avec un taux d'intégration de 65%

La Société de gestion et d'exploitation des terminaux marins à hydrocarbures (STH) a réceptionné, samedi, le premier remorqueur marin en acier de fabrication algérienne dont le taux d'intégration est estimé à 65%, et qui est produit par l'Entreprise publique de construction et de réparation navale (ECOREP) de Bouharoun (Tipasa).

La STH, une filiale du Groupe Sonatrach, a réceptionné le premier remorqueur marin algérien pour accompagner l'accostage des navires de transport des hydrocarbures, avec un taux d'intégration de 65%, appelé progressivement à la hausse pour atteindre 80% pour d'autres projets du genre, en présence des ministres de l'Industrie, de l'Energie et des Mines et des Transports, respectivement Ahmed Zeghdar, Mohamed Arkab et Kamel Beldjoud.

La remise de ce remorqueur marin de 14 mètres de long, s'inscrit dans le cadre d'une convention portant construction et livraison de trois remorqueurs marins au profit de la société "STH". Les deux autres remorqueurs sont attendus à la réception durant les premier et deuxième semestres

de l'année en cours, "soit de quoi contribuer à réduire sensiblement les délais de fret maritime", a affirmé le ministre de l'Energie.

M. Zeghdar a expliqué que cette opération fait suite à l'accord conclu entre la société Ecorep et la STH, relatif à la levée des obstacles entravant la concrétisation des termes de l'accord portant sur la construction de trois remorqueurs marins en acier pour soutenir l'industrie maritime nationale, avec objectif d'atteindre un taux d'intégration de 80%, après l'entame de la production de panneaux marins en acier par le complexe El Hadjar.

Le ministre a relevé, en outre, que le remorqueur a été réalisé selon les normes internationales en vigueur, avec un suivi technique assuré par le "Bureau Veritas certification". "Un fait garant de la sécurité de ce remorqueur, déjà prouvée suite à des expérimentations", a-t-il souligné.

"L'ECOREP a prouvé qu'elle détient les capacités et les compétences requises pour relever le défi escompté, conformément aux orientations du président de la République, pour accompagner le programme de développement de la construction navale en



Algérie, notamment celle dédiée à la pêche hauturière", a, encore, soutenu le ministre.

Il a ajouté que l'accord conclu avec le secteur de la pêche, en septembre dernier, a pour objectif d'œuvrer conjointement au développement de l'industrie navale, tout en contribuant à la modernisation de la flotte nationale de pêche".

Il a, aussi, relevé la signature d'une convention entre Ecorep et la Chambre algérienne de pêche et d'aquaculture pour "la prise en charge des besoins en produits industriels en relation avec la réparation et construction navale".

"Les cadres et les employés d'ECOREP sont appelés à œuvrer en permanence pour développer l'activité de l'entreprise, en vue de renforcer sa position sur le marché national, à travers

la diversification des produits de l'entreprise, notamment les bateaux de grande et moyenne tailles et les bateaux de plaisance", a ajouté M. Zeghdar. Il a, également, appelé l'entreprise à "mieux axer son travail sur la réparation navale aux fins de réduire le recours à l'étranger, pour réparer les bateaux locaux, qui est synonyme de transfert de devises vers l'étranger".

Le ministre de l'Energie et des Mines a, pour sa part, estimé que la réception de ce type de remorqueurs est de nature à permettre au groupe Sonatrach de "renforcer sa flotte maritime dédiée au transport des hydrocarbures, parallèlement à la réduction de la facture d'importation d'équipements en devises".

La fabrication de ce type de remorqueurs peut, également, "contribuer à permettre aux ports pétroliers algériens de couvrir les besoins du Groupe, dans des délais plus courts, notamment concernant l'augmentation de sa capacité d'exportation en hydrocarbures et le chargement des navires dans de meilleures conditions de sécurité, de coût et de protection de l'environnement conformément aux normes internationales en vigueur", a-t-

il, encore, observé.

S'agissant du secteur de l'énergie, la réception du premier remorqueur de fabrication algérienne "consacre la politique du groupe Sonatrach visant la promotion du contenu local, l'intégration nationale et le renforcement de l'outil de production national", selon le ministre de l'Energie et des Mines.

M. Arkab a expliqué que la coordination entre les secteurs vise le soutien des petites et moyennes entreprises (PME) et des startups, en vue de contribuer au développement du tissu économique et industriel du pays, et de créer une dynamique pour développer les industries locales. Le travail conjoint des secteurs concernés vise, également, à "encourager les entreprises algériennes à investir dans l'industrie des équipements et des pièces de rechange conformément aux nouvelles orientations économiques du Gouvernement, et contribuer au soutien de l'intégration nationale", a conclu le ministre.

## industrie navale:

### Les entreprises publiques ne vont plus recourir aux appels d'offres internationaux

Le ministre des Transports, Kamel Beldjoud, a annoncé, samedi à partir de Tipasa, que des instructions seront données aux entreprises publiques sous tutelle, de ne pas recourir à des appels d'offres internationaux pour l'acquisition d'équipements et de bateaux susceptibles d'être fabriqués en Algérie, en guise d'encouragement à l'industrie nationale.

M. Beldjoud a fait cette annonce en marge de l'opération de réception, par la Société de gestion et d'exploitation des terminaux marins à hydrocarbures (STH), une filiale du groupe Sonatrach, du premier remorqueur marin en acier de 14m de long, fabriqué avec un taux d'intégration de 65%, par l'Entreprise publique de construction et de réparation navale "Ecorep" de Bouharoun, en présence des ministres de

l'Industrie et de l'Energie et des Mines, respectivement Ahmed Zeghdar et Mohamed Arkab.

"Des instructions seront données aux entreprises publiques spécialisées dans le transport maritime de ne pas recourir à des appels d'offres internationaux pour l'acquisition d'équipements et de bateaux pouvant être fabriqués en Algérie par des entreprises publiques, dont l'ECOREP de Bouharoun", a-t-il

indiqué.

Il a fait cas d'un marché accordé pour l'acquisition de 3 à 4 remorqueurs marins en acier auprès de l'ECOREP, au moment où les services du ministère s'attelaient au lancement d'un appel d'offres international pour l'acquisition de ce type de remorqueurs, courant 2023.

Le ministre des Transports a également invité l'ECOREP à œuvrer, en coordination avec



les établissements de transport maritime, pour élaborer une feuille de route relative à la maintenance, notamment concernant les grands bateaux.

### Les opérateurs appelés à déposer le programme prévisionnel d'importation 2023 avant fin janvier



Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations a appelé, jeudi dans un communiqué, les opérateurs économiques activant dans le secteur de l'importation destinée à la revente en l'état, à

déposer le programme annuel prévisionnel d'importation pour l'exercice 2023, avant la fin de janvier en cours, au niveau des directions du Commerce de wilaya.

"Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations informe l'ensemble des opérateurs économiques activant dans le secteur de l'importation destinée à la revente en l'état, titulaires d'une attestation de conformité aux conditions et modalités requises pour exercer

l'activité d'importation de matières premières, de produits et de marchandises destinés à la revente en l'état, en cours de validité, qu'ils sont tenus de respecter les dispositions de l'article 15 du cahier des charges, conformément aux dispositions du décret exécutif n 21-94 du 9 mars 2021, modifiant et complétant le décret exécutif n 05-45 du 30 novembre 2005", précise la même source.

Le décret en question fixe les modalités d'exercice des

activités d'importation de matières premières, de produits et de marchandises destinés à la revente en l'état, rappelle le ministère, invitant les opérateurs concernés à "déposer le programme annuel prévisionnel d'importation pour l'exercice 2023, sous forme de tableaux en fonction des trimestres, annexés aux tableaux de ventes et de stocks de l'exercice 2022".

Et d'expliquer que les documents requis seront déposés "exclusivement" au

niveau des directions locales du Commerce et de la Promotion des exportations territorialement compétentes, sous format papier et EXCEL sur CD, avant le 31 janvier 2023".

"Passée cette date, aucun dossier déposé en retard ne sera pas accepté", lit-on dans le communiqué, relevant que "les dossiers déposés au niveau central ou au niveau des directions régionales du Commerce ne sont pas acceptés".

Alors que l'opération de relogement des familles se poursuit :

## Le P/APC d'El Hadjar mobilise tous les moyens de la commune pour éradiquer les bidonvilles

**SihemFerdjallah**

L'opération de relogement des familles se poursuit à El Hadjar. C'est au tour du quartier de Mars Amar (350 logements) qui est ciblé par une opération d'éradication des bidonvilles. L'information a été accueillie avec joie et dans une belle ambiance et un sentiment largement partagé par ces habitants heureux de quitter les taudis pour se retrouver dans des logements socio-locatifs décentes. A noter que l'opération de recasement s'est heurtée au problème de réoccupation des logements par d'autres personnes à Mars Amar. Interrogé à ce sujet, le P/APC d'El Hadjar, Mahmoud Aribi, a déclaré que la liste des

bénéficiaires est claire, elle a été établie sur la base et d'un recensement. Les autres nouveaux occupants ne vont pas bénéficier d'un logement et l'achat d'une baraque dans les bidonvilles ne sera d'aucune utilité du moment que les habitations précaires vont être démolies. Les locataires vont bénéficier de logements sociaux. Les ex-habitations précaires pour lesquelles des transactions de vente ont été illégalement effectuées, sont en phase de démolition sans aucune contrepartie. C'est là que subsiste le véritable problème soulevé lors de telles opérations.

Dans un communiqué officiel, le P/APC a appelé les citoyens qui vont bénéficier de logements du quota des 738 unités et qui possèdent



des baraques au niveau des bidonvilles, sont appelés à se soumettre aux dispositions de l'APC qui envisage prochainement d'engager l'opération de démolition, dans le cas contraire l'APC procédera à l'annulation de l'attribution d'un logement. Le P/APC, Mahmoud Aribi est

un homme qui a le sens des responsabilités et qui, depuis son installation, a fait bouger les choses pour apporter des changements à tous les niveaux. La priorité des priorités pour lui est d'assurer le bien-être des citoyens. Preuve en est-il, il n'a jamais cessé de programmer des visites de travail et

d'inspection au niveau de ladite localité. Dans ce sillage, le P/APC d'El Hadjar a effectué des visites de travail à travers les cités et s'est enquis de l'état des lieux tout en prêtant une oreille attentive aux sollicitations des citoyens pour avoir une idée sur les contraintes rencontrées dans leur quotidien.

annaBa / société

## Guerre déclarée aux couleurs LGBT ; La sûreté de wilaya sensibilise les citoyens



**Sara.Y**

Les éléments de la sûreté de wilaya d'Annaba ont organisé une campagne de sensibilisation sur "les produits contenant des couleurs et symboles attentatoires aux valeurs morales de la société algérienne, et ce en vue d'alerter les différentes franges de la société à même de faire face à la propagation de ces produits. Il s'agit d'une campagne nationale, à laquelle participeront plusieurs secteurs et instances. Cette campagne prévoit l'organisation d'actions de sensibilisation au niveau des places publiques, centres commerciaux, universités, centres de formation et centres culturels, à travers la diffusion d'émissions interactives sur les chaînes de la radio et de télévision et l'envoi de SMS de sensibilisation, et ce afin d'alerter le citoyen sur la présence

de tels produits sur le marché local et dans nos foyers, nos mosquées et notre environnement en général, d'autant que des jouets, des fournitures scolaires, des vêtements et même des exemplaires du saint Coran sont concernés.

Il convient de noter que le ministre du Commerce et de la promotion des exportations, Kamel Rezig, a lancé une campagne nationale de sensibilisation qui va durer une semaine pour lutter contre cette atteinte aux intérêts moraux du consommateur. Il s'agit d'interdire la vente de ces produits et leur exposition sur les plates-formes électroniques et également renforcer le contrôle aux frontières pour empêcher leur introduction sur le marché national. Sont également concernés les programmes de télévision et les films ainsi que les jeux électroniques, selon une source d'information officielle.

annaBa / alimentation en eau potable

## La nouvelle ville "Benaouda Benmostefa" connaît de fortes perturbations dans la distribution de l'eau potable



**Imen.B**

La crise de l'eau qui affecte la nouvelle ville "Benaouda Benmostefa" a entraîné des conséquences de plus en plus pénibles sur les conditions de vie de la population locale. Les habitants continuent de se plaindre du manque accru d'eau potable, et affirment que leurs robinets sont à sec, depuis plus d'une semaine. Jamais une coupure d'eau n'a suscité autant de désagréments chez la population. En effet, face à la pénurie d'eau potable qui perdure, les habitants de ces localités, très remontés, menacent de sortir dans la rue en guise de protestation

afin d'exprimer leur colère et réclamer le rétablissement de l'eau courante. Qui, après plusieurs semaines, ne veulent plus croire aux «paroles en l'air». Pendant ce temps, ils continuent à se faire «saigner» par les revendeurs d'eau douce qui font dans la surenchère face à la forte demande. Les citoyens exigent d'être alimentés en eau potable au moins un jour sur deux et sollicitent l'intervention urgente des autorités locales ainsi que des services compétents pour leur faire part des problèmes que vit la population de cette localité, auxquels il est urgent de trouver les solutions qui s'imposent.

annaBa/ transport**Prétextant des embouteillages, les taxieurs sans scrupule imposent leur loi****Imen.B**

De nombreux citoyennes et citoyens se sont plaints du comportement de certains chauffeurs de taxi vis-à-vis de leur clientèle. Au refus de se rendre vers les destinations sollicitées par les usagers, s'ajoute la vulgarité du langage dont ces mêmes chauffeurs ne se privent pas alors qu'ils sont en service, et en charge d'un citoyen, d'une demoiselle ou encore d'une mère de famille. Ces chauffeurs semblent totalement faire fi de la réglementation en vigueur régissant l'activité du secteur des transports en commun ou individuel. Pas un seul client n'a pris l'initiative de noter le numéro d'immatriculation ou celui, pourtant bien en évidence, sur les deux portières avant du taxi. A cause de l'embouteillage monstrueux observé, ces derniers jours, au niveau des quatre coins de la ville, certains chauffeurs de taxi ont augmenté le prix au-delà de sa limite légale, de 150 DA à 200 DA surtout pour les courses vers les agglomérations à forte population, une pratique jugée par les usagers de transport de cupidité et d'opportunisme. Selon eux, les chauffeurs de taxis ne se plient à aucune règle ni loi en vigueur en appliquant leur propre règlement, notamment en matière de tarifs. Comme si la faute des embouteillages



était celle des clients. Certains indécents taxieurs choisissent les trajets en évitant les allers sur des ponts ou des chaussées mal tracées, faute de quoi ils exigent aux clients des tarifs élevés non réglementaires. Par ailleurs, dans le but d'augmenter leurs gains journaliers, ils s'arrangent prendre quatre courses obligeant chaque client à payer sa course. Les habitants de la ville sont mécontents de cette situation et interpellent les autorités compétentes afin de mettre fin à cette anarchie en appliquant des mesures coercitives quitte à retirer la licence de taxi des contrevenants. Les usagers souhaitent la mise en service d'un numéro vert de la direction des transports pour dénoncer tous ces abus et mauvais comportements.

annaBa/lutte contre la drogue**La consommation de drogues chez les jeunes prend de l'ampleur... causes, conséquences, quoi faire ?****Sara.Y**

La consommation de drogues prend de plus en plus de l'ampleur en Algérie, notamment à Annaba, et les jeunes qui sont actuellement les plus ciblés. Pour les spécialistes, les causes de cette addiction aux produits prohibés et sévèrement punis sont multiples avec des conséquences désastreuses. Les autorités algériennes veulent en finir avec les drogues qui sévissent aussi bien dans certains établissements scolaires, universitaires que dans la rue.

En effet, Annaba à l'instar des autres wilayas du pays est confrontée quotidiennement à l'introduction illicite de la drogue et psychotropes par des narcotrafiquants qui usent de toutes les astuces pour inonder la ville de cette marchandise prohibée et très nuisible pour la santé. La consommation de drogues prend de plus en plus de l'ampleur, particulièrement chez les jeunes, actuellement les plus touchés, confrontés à un chômage endémique et à l'oisiveté. Ces jeunes s'adonnent à la consommation de psychotropes dans plusieurs quartiers et cités de la ville. Selon des sources d'informations, plus de 44% des jeunes Algériens consomment les stupéfiants et les substances psychotropes. Effarant ! Ce pourcentage qui représente une population



de plus de 5 millions d'habitants est encore relativement discutable, selon les résultats d'un sondage d'opinion rendu public.

Par ailleurs, Pour protéger les jeunes de ce mauvaises habitude, il convient de les sensibiliser au sein du milieu familial en créant un climat de confiance et de dialogue. Ainsi, on peut facilement les mettre en garde. Les parents ont une grande part de responsabilité dans toutes les addictions, dont souffrent les jeunes. L'école doit aussi jouer un rôle dans l'éradication de ce phénomène, en faisant appel à des jeunes qui sont déjà passés par cette mauvaise expérience pour sensibiliser les écoliers sur les effets néfastes des drogues. Plusieurs études ont démontré que la consommation de drogues favorise l'infertilité chez les hommes et les femmes. Les consommateurs de ces substances ne mesurent pas les conséquences à long terme».

annaBa/ changes**Marché informel : Hausse sensible de l'Euro face au Dinar algérien****Imen.B**

Après deux semaines marquées par une légère stabilité, la monnaie européenne, l'euro repart à la hausse face au dinar algérien. L'euro connaît depuis quelques jours une hausse sensible de sa valeur face au dinar algérien sur le marché de change parallèle, où se fait la majorité des changes de devises à Annaba. En effet, la monnaie unique de l'Union européenne s'est chiffrée, hier, au niveau de

la rue Gambetta principal marché informel à Annaba à 21.850 DA les 100euro à la vente et 21.700 DA à l'achat. En ce qui concerne le dollar, ils s'échange encore contre 204.00 dinars algériens à l'achat et contre 207.00 dinars algériens à la vente. La baisse du dinar algérien se confirme sur le marché noir des devises incontournables des cambistes, qui retrouvent le sourire, depuis que les voyages de la Omraet des pays européens sont reparties de plus belle, après plus d'une année marquée par un

tassement des transactions.

Régi essentiellement par l'offre de la devise générée par les flux migratoires, notamment vers l'Europe, le marché parallèle des changes s'est revigoré depuis la réouverture des frontières aériennes, après plus d'une année marquée par un niveau de transactions faibles. Concernant les cotations officielles de la Banque d'Algérie, elles affichent l'euro unique à 145.24 dinars algériens à l'achat et à 145.31 dinars algériens à la vente

annaBa / chetaibi**Organisation d'une parade des scouts musulmans algériens (SMA)****Sara.Y**

Les éléments de la protection civile, unité de Chetaibi « Qamish » ont assuré jeudi dernier, au niveau du port de Chetaibi, l'encadrement et la couverture sécuritaire d'une parade des scouts musulmans algériens. Un événement qui entre dans le cadre de la relance du mouvement des scouts au niveau de cette localité. La parade qui a attiré une grande foule s'est déroulée dans de bonnes conditions.



constantine / lutte contre la spÉculation

## Sept (7) ans de prison ferme contre deux personnes pour spéculation

Le tribunal de Constantine a condamné deux personnes à sept ans de prison ferme et une amende de deux millions DA pour spéculation illicite sur des produits alimentaires de large consommation, a indiqué avant-hier samedi un communiqué du parquet près de ce tribunal.

Le communiqué dont une copie a été remise à l'APS

a précisé qu'en vertu de l'article 11 alinéa 3 du code de procédures pénales, le procureur de la République près le tribunal de Constantine informe l'opinion publique que dans le cadre de la poursuite de la lutte contre le phénomène de la spéculation illicite sur les produits alimentaires de large consommation, quatre (4) personnes ont été poursuivies par procédure de comparution

immédiate.

Au terme du procès, deux des mis en cause ont été condamnés à sept ans de prison ferme et une amende de deux millions DA et les deux autres ont été acquittés, a souligné le texte.

Selon la même source, les mis en cause ont été poursuivis pour "spéculation illicite par stockage et dissimulation de marchandises (lait) pour provoquer

une pénurie et perturber l'approvisionnement", "participation à la spéculation illicite", "utilisation de faux documents administratifs" et "exercice d'une activité commerciale avec un extrait au délai expiré" qui sont punis par les articles 1, 12 et 13 de la loi 21-15 relative à la lutte contre la spéculation illicite et l'article 31 bis de la loi relative aux conditions d'exercice des



activités commerciales.

Le document rappelle que la loi relative à la lutte contre la spéculation illicite du 28 décembre 2021 prévoit de lourdes peines contre les individus impliqués dans ces crimes allant jusqu'à 30 ans de prison ferme et la perpétuité lorsque le crime est perpétré dans le cadre d'un groupe organisé.

Khenchela / réseau ferroviaire

## La nouvelle ligne ferroviaire Khenchela-Aïn Beida, un projet prometteur

Le projet de voie ferrée Khenchela-Aïn Beida (Oum-El-Bouaghi)

compte parmi les grands chantiers lancés dans la wilaya de Khenchela en 2022, compte tenu de son impact sur le développement local et l'emploi dans la région.

Les travaux pour concrétiser ce projet prometteur de chemin de fer, qui devra relier Khenchela à Aïn Beida (wilaya oum el bouaghi) sur une distance de 50 km, avec une vitesse de 160 km/heure pour le train voyageur et 100 km/h pour celui de marchandiseS, ont été lancés dans son tracé situé dans la wilaya de Khenchela au cours du deuxième semestre 2022.

Le directeur des transports de la wilaya de Khenchela, Ismaïl Guasmi, a déclaré à l'APS que le projet de voie ferrée Khenchela-Aïn Beida qui a été inscrit au programme complémentaire de développement de la wilaya de Khenchela, décidé par le président de la République, M.Abdelmadjid Tebboune,



"vise à désenclaver la région et permet de lui assurer la liaison avec les principaux réseaux de communications".

Guasmi a précisé que ce projet qui a mobilisé une enveloppe financière de 51 milliards DA, constituera pour les communes traversées, un atout majeur pour leur développement. Son délai de réalisation est de 24 mois, tandis que le suivi des travaux est assuré par l'Agence nationale des études, du suivi et des

réalisations des investissements ferroviaires (ANESRIF), a-t-il précisé.

Cette dernière chargée du projet a, pour achever le projet dans les délais contractuels, passé le marché avec deux groupements de sociétés publiques au milieu du mois de juin passé, ce qui a permis de renforcer en moyens matériels et humains les chantiers, a indiqué le même responsable, précisant que 16 km ont été réalisés sur le tronçon

de la wilaya de Khenchela long de 25 km, à cela s'ajoute le lancement des travaux de 21 ouvrages d'art, au moment où les travaux de réalisation de la base vie des travailleurs des chantiers ont été achevés.

Le responsable du secteur a révélé également que les travaux de réalisation de trois gares seront lancés prochainement, respectivement à Khenchela, Baghaï et M'toussa. Elles sont conçues selon une architecture

inspirée du patrimoine local et offriront toutes les commodités pour les usagers (salles d'attente, guichets, kiosques, services...).

Les personnes aux besoins spécifiques qui empruntent ces gares, bénéficieront de toutes les commodités d'accessibilité, parkings étudiés, ascenseurs de paliers, kiosques et guichets accessibles.

Pour sa part, le directeur du projet de la voie ferrée Khenchela-Aïn Beida, à l'Anesrif, a indiqué que les chantiers offrent 900 emplois aux jeunes de la région durant la période de réalisation de la voie, des ouvrages d'art et des gares.

Le même responsable a précisé que depuis l'ouverture des chantiers au mois de juin passé, 250 travailleurs ont été recrutés, en attendant le recrutement de 650 autres, la priorité étant accordée aux demandeurs d'emploi des communes du tracé de la voie, Khenchela, Hamma, Baghaï et M'toussa.

Batna / accidents de la route

## Neuf blessés dans deux accidents distincts de la circulation

Neuf (9) personnes ont été blessées dont un (1) en état grave lors de deux (2) accidents distincts de la circulation, survenus samedi-soir dernier dans la wilaya de Batna, a-t-on appris auprès de la Direction de la Protection civile (DPC).

Le premier accident s'est produit sur la route nationale (RN) n 78 (Batna-Biskra), dans son segment traversant la daïra de Barika causant des blessures à deux (2) personnes dont un (1) se trouvant dans un état grave, a

été transporté par les éléments de la Protection civile vers l'hôpital Mohamed Boudiaf de la même commune, a indiqué un communiqué émanant de la cellule de l'information et de la communication de ce corps constitué.

Pour rappel, le même tronçon routier a été le théâtre vendredi-soir, d'un accident similaire ayant provoqué la mort de huit (8) personnes.

Le second accident est survenu sur la RN n 31 reliant entre les wilayas de Batna et de Biskra

en passant par la commune d'Arris, plus exactement dans la zone d'Oued Taga, causant des blessures à sept (7) personnes qualifiées de "légères", ajoute le même document.

Il s'agit, a-t-on expliqué, d'un véhicule de tourisme qui a dérapé et s'est renversé.

Les éléments de l'unité de la Protection civile de Timgad sont intervenus pour l'évacuation des victimes vers le centre -hospitalo-universitaires (CHU) sis au



chef-lieu de wilaya, indique le communiqué de la PC.

A noter que les services de sécurité territoriale

compétents ont ouvert deux enquêtes afin de déterminer les circonstances et les causes à l'origine de ces accidents.

## Mali

## Les soldats ivoiriens détenus par la junte ont été libérés

Accusés d'être des mercenaires, les quarante-six militaires avaient été condamnés à vingt ans de prison avant d'être graciés vendredi par les autorités maliennes. L'affaire illustre le climat de défiance vis-à-vis de l'extérieur entretenu par la junte au pouvoir à Bamako, selon le monde.fr.

Enfin libres. Les quarante-six soldats ivoiriens soupçonnés par la junte malienne d'être des « mercenaires », et qui étaient détenus depuis leur arrestation au Mali le 10 juillet 2022, ont été libérés, samedi 7 janvier. Ils sont arrivés samedi soir à l'aéroport d'Abidjan, où le président ivoirien, Alassane Ouattara, les attendait. Les militaires avaient été graciés la veille par le chef de la junte malienne, Assimi Goïta.

Cette décision casse la lourde condamnation qui avait été prononcée à leur encontre le 30 décembre 2022 par la cour d'appel de Bamako. Les quarante-six soldats encore détenus avaient été condamnés à vingt ans de réclusion criminelle et à 2 millions de FCFA d'amende chacun, tandis que les trois soldates, libérées « à titre humanitaire » par la junte début septembre, avaient été condamnées par contumace à la peine de mort et à 10 millions de FCFA d'amende chacune.

Tous ont ainsi été reconnus coupables de « crimes



d'attentat et complot contre le gouvernement, d'atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat, de détention, port et transport d'armes et de munition de guerre », précisait le procureur général dans un communiqué. Des accusations qu'Abidjan n'a eu de cesse de réfuter, soutenant que ces soldats avaient été envoyés au Mali pour participer à la sécurité du contingent allemand déployé dans le cadre de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma).

Médiation togolaise Samedi soir, Alassane Ouattara s'est félicité de la libération des soldats ivoiriens. « Bien évidemment, maintenant que cette crise est derrière nous, nous pourrions reprendre des relations normales avec le pays frère qu'est le Mali, qui a besoin de nous et dont nous avons besoin également », a déclaré le président ivoirien à Abidjan lors d'une cérémonie

en l'honneur des 46 soldats.

Reste qu'en coulisses, certaines chancelleries ouest-africaines se sont étonnées de la lourdeur de la peine prononcée, quand bien même une grâce présidentielle a été accordée peu après. « La Côte d'Ivoire n'a jamais été d'accord pour que ses hommes soient jugés, assurait-il y a quelques jours au Monde un diplomate de la sous-région, proche des négociations. Une telle condamnation va à l'encontre des déclarations apaisantes qui ont été prononcées la semaine dernière, tant par la partie ivoirienne que [par la partie] malienne. »

Après des mois de blocage, la médiation menée par les autorités togolaises avait enfin abouti le 22 décembre. Réunies à Bamako, les parties ivoirienne et malienne avaient annoncé avoir signé un « mémorandum d'accord » pour faciliter la libération des soldats. Jusque-là, Abidjan considérait la détention des

militaires ivoiriens comme une prise d'otage, alors que Bamako y voyait un complot contre son gouvernement.

« L'issue de ce dossier est une victoire pour la junte, estime un chercheur malien sous le couvert de l'anonymat. En gracieant les soldats, elle a montré à son opinion publique qu'elle a réussi à conserver la main et à avoir le dernier mot face à un pays qui pèse diplomatiquement lourd en Afrique de l'Ouest. »

Cette libération permet aussi à Bamako d'éviter de nouvelles sanctions de la part de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao). Lors de son dernier sommet, organisé le 4 décembre à Abuja, la capitale nigériane, l'instance sous-régionale avait menacé de pénaliser le Mali si les militaires ivoiriens n'étaient pas libérés d'ici au 1er janvier. Les Occidentaux poussés vers la sortie

Depuis son arrivée au pouvoir à la suite de deux coups d'Etat, en août 2020 et mai 2021, la junte, qui a promis de laisser la place aux civils en organisant des élections en février 2024, déroule une politique ultrasouverainiste destinée à gagner les cœurs d'une opinion publique profondément déçue par la communauté internationale.

Pas à pas, les colonels putschistes ont poussé les Occidentaux vers la sortie.

A commencer par la France, qui a dû mettre un terme à l'opération antiterroriste « Barkhane » en août 2022, après des mois marqués par des invectives diplomatiques musclées contre son allié d'hier. En parallèle, la Cedeao a, quant à elle, été maintes fois accusée par la junte d'être sous influence extérieure. Les actions de la Minusma ont également été entravées à de nombreuses reprises par les autorités maliennes.

Fin juin 2022, dix jours avant l'arrestation des soldats ivoiriens à l'aéroport de Bamako, des dissensions entre plusieurs Etats membres de l'ONU et la junte avaient surgi lors des débats engagés à New York autour du renouvellement du mandat de la Minusma, finalement validé par le Conseil de sécurité. Les prérogatives permettant à la mission d'enquêter sur les allégations de violation des droits de l'homme, dont certaines sont imputées à l'armée malienne, avaient alors été remises en cause par Bamako.

La junte aurait-elle profité de l'arrivée des soldats ivoiriens, illégale selon elle, pour régler ses comptes avec la Minusma ? Au lendemain de leur arrestation, Olivier Salgado, le porte-parole de la mission onusienne, avait été expulsé. Les rotations des contingents de l'opération de maintien de la paix avaient aussi été suspendues par les autorités.

## En Provence, au Louvre ou à la Samaritaine, les touristes chinois bientôt de retour en France

A partir du dimanche 8 janvier, les Chinois pourront de nouveau voyager en Europe. La France constitue leur première destination sur le continent. Une clientèle de plus en plus diversifiée, selon le monde.fr.

C'était un ballet auquel Jean-Pierre Jaubert, producteur de lavande sur le plateau de Valensole (Alpes-de-Haute-Provence), s'était habitué. Chaque jour, entre juin et juillet, « jusqu'à vingt bus » de touristes chinois s'arrêtaient devant ses plantations violettes. Premier acte : shooting photo au milieu des buissons odorants. Second acte : un tour dans sa boutique, qui vend des huiles essentielles, du miel, des crèmes ou des sachets parfumés à la lavande.

Depuis trois étés, le ballet s'est arrêté. « On a quelques Européens, mais ça n'a jamais dépassé deux à

trois bus par jour », commente ce cultivateur, qui compte dans son équipe une Chinoise, Yi Shi, jadis chargée d'accueillir ce public. « En Chine, ces champs de lavande sont devenus célèbres grâce à une série très populaire, Dream Links [sortie en 2008] », explique-t-elle. Inutile de dire que Jean-Pierre Jaubert attend le retour de ces voyageurs avec impatience.

A partir du 8 janvier, les touristes chinois, privés de voyage depuis trois ans, pourront de nouveau obtenir un visa touristique et ne seront plus soumis à une quarantaine à leur retour. En France, cet appel d'air suscite de fortes espérances : en 2019, 2,2 millions de Chinois avaient visité l'Hexagone. Des voyages de cinq jours en moyenne, avec des retombées estimées à 3,5 milliards d'euros par an par Atout France, soit 7 % des recettes touristiques.

« Capitale bondée, sale et dangereuse »

Ce retour sera progressif – ne serait-ce que pour des questions de visa, ou d'obtention de passeport, dont la délivrance était suspendue. « Les tour-opérateurs ne reviendront pas avant la fin 2023 ou 2024 », prédit Vanguélis Panayotis, du cabinet spécialisé en hôtellerie MKG.

Mais tout laisse à penser que la France, qui était jusqu'ici la première destination des touristes chinois en Europe, continuera d'attirer. « La France, pour les Chinois, c'est l'altérité absolue, c'est exotique, observe Elisa Cousseran, enseignante à l'Inalco, qui a pendant plusieurs années organisé des voyages dans l'Hexagone pour le public chinois. Elle est associée à son patrimoine, au romantisme, à un certain art de vivre, bref, une image glamour. Beaucoup voient



la France au travers d'un filtre très hollywoodien. »

Dans le top 3 des sites fréquentés figurent la tour Eiffel, le Louvre, l'Arc de triomphe. L'une des caractéristiques de cette clientèle, c'est qu'elle dépense beaucoup : 191 euros par jour, par personne,

en moyenne (contre 138 euros pour les autres touristes internationaux). Les grands magasins, les chaînes de parfumerie en profitent. En temps normal, aux Galeries Lafayette et au Printemps du boulevard Haussmann, à Paris, près de 50 % de l'activité provient des étrangers.

tunisie:

## Le président limoge la ministre du Commerce et un gouverneur

**T**UNIS: Le président tunisien Kais Saïed a limogé vendredi la ministre du Commerce et le gouverneur de Sfax, deuxième ville du pays, dans un contexte de crise économique et de fortes divisions politiques.

Sans indiquer de raisons, la présidence a annoncé dans un bref communiqué que la ministre Fadhila Rebhi Ben Hamza était "démise de ses fonctions".

Mme Rebhi Ben Hamza, nommée à la tête du ministère du Commerce et du développement des

exportations en novembre 2021, est le premier membre du gouvernement formé par la cheffe de gouvernement Najla Bouden, à être limogé par le président Saïed.

Le président a également décidé de limoger le gouverneur de Sfax, Fakher Fakhfakh, qu'il avait lui-même nommé en juin 2022.

La région de Sfax, qui compte plus d'un million d'habitants, connaît ces dernières années un grave problème de gestion des déchets qui a donné lieu à des manifestations et des troubles sociaux.

Ces deux limogeages

interviennent dans un contexte de tensions politiques, le pays étant en proie à de profondes divisions depuis le coup de force du président Saïed qui s'est arrogé tous les pouvoirs en juillet 2021.

La Tunisie est aussi secouée par une crise financière qui s'est traduite ces derniers mois par des pénuries de certains produits de base -lait, sucre, café- et un recul du pouvoir d'achat du fait d'une inflation galopante (plus de 10% en décembre sur un an). Au bord de l'asphyxie à cause d'un endettement avoisinant les 100% du



PIB, le pays est parvenu à la mi-octobre à obtenir un accord de principe du Fonds

(FMI) pour un nouveau prêt de près de deux milliards de dollars mais attend encore son approbation définitive.

## La faible participation au rassemblement des Houthis confirme le manque de soutien, selon Al-Eryani

**L**ONDRES: La faible participation à un rassemblement convoqué vendredi par les Houthis soutenus par l'Iran confirme le manque de soutien politique à la milice, a déclaré samedi le ministre yéménite de l'Information, de la Culture et du Tourisme, Moammar al-Eryani.

Les Houthis ont appelé leurs partisans à descendre dans les rues de la ville de Saada, dans le nord-ouest du Yémen, et dans d'autres régions pour manifester contre le gouvernement reconnu par la communauté internationale.

Al-Eryani a affirmé que le manque de participation à l'événement confirmait que les allégations de la milice avaient peu de soutien et reflétaient



l'entière responsabilité dans la détérioration des conditions économiques et humanitaires.

«Les incidents qui ont suivi la trêve humanitaire d'avril 2022 et le refus des Houthis de mettre en œuvre les obligations, à savoir l'ouverture des routes inter-gouvernorats,

la levée du siège de Taïz et l'affectation des revenus pétroliers du port d'Al-Hodeïda au paiement des salaires, ont confirmé l'agression des Houthis et leur siège», a-t-il écrit dans une série de tweets.

Al-Eryani a ajouté que la milice houthie a contrecarré la trêve

humanitaire et entravé son expansion et les efforts de stabilisation en octobre 2022.

Il a indiqué que la milice avait également sapé les appels à la paix, organisé des parades militaires et intensifié la rhétorique hostile et les activités terroristes qui menacent la paix et la sécurité régionales et internationales.

«La milice houthie a profité de l'impasse pour étendre ses politiques répressives à l'encontre des citoyens, confisquer de l'argent et des biens, imposer un code de conduite aux employés, restreindre la circulation des femmes, imposer des prélèvements illégaux aux entreprises et aux particuliers et doubler les charges pesant sur les

citoyens», a-t-il expliqué.

Al-Eryani a dévoilé que la milice houthie a intensifié les crimes et les violations, a enlevé et persécuté des médias, des journalistes et des célébrités sur les plateformes de médias sociaux et a émis des menaces de mort contre des dissidents à Saada et Al-Mahweet, suite à la multiplication des appels au soulèvement populaire. Il a soutenu: «Ces appels reflètent la colère populaire croissante résultant de ses pratiques, confirmant son échec et sa corruption à tous, notamment à ses partisans, sa responsabilité dans la détérioration des conditions et l'absence d'un projet national, car la milice n'est qu'un proxy contrôlé par l'Iran.»

## Les groupes de défense des droits dénoncent les persécutions israéliennes à l'encontre des activistes palestiniens

**R**AMALLAH: Les autorités israéliennes chargées de la sécurité prennent des mesures sévères à l'encontre des activistes et des utilisateurs des médias sociaux palestiniens qui

auraient prétendument incité à la violence, selon des groupes palestiniens de défense des droits humains.

Les groupes de défense des droits affirment que les autorités israéliennes ont considérablement

intensifié leur persécution des Palestiniens sur les plateformes de médias sociaux, en particulier Facebook, en 2022. Environ 410 Palestiniens ont été détenus au cours de l'année en raison de leurs activités sur les médias

sociaux, selon le Centre palestinien d'études sur les prisonniers.

Le centre soutient que le nombre de Palestiniens arrêtés pour avoir exprimé des opinions en ligne n'avait cessé d'augmenter au cours des dernières

années. En 2018, le chiffre était de 45, puis il a grimpé à 184 en 2019, 220 en 2020 et 390 en 2021, lorsque les arrestations ont grimpé en flèche pendant l'attaque israélienne contre la bande de Gaza en mai de cette année-là.

## chan-2022 / match amical de PréParation

# L'Algérie se neutralise avec le Ghana (0-0)

La sélection algérienne des joueurs locaux s'est neutralisée avec son homologue ghanéenne (0-0), en match amical disputé samedi soir, au stade Nelson-Mandela de Baraki (Alger), dans le cadre de la préparation du Championnat d'Afrique des nations (CHAN-2022), prévu du 13 janvier au 4 février, en Algérie.

Un score vierge qui ne reflète pas la vraie physionomie de cette rencontre, car les deux équipes s'étaient procurées quelques belles occasions, aussi bien en première mi-temps qu'en deuxième, sauf que la réussite n'était pas au rendez-vous.

Il s'agit du quatrième match consécutif sans victoire pour les Verts locaux dans la dernière

ligne droite de leur préparation pour le CHAN, après la défaite face au Koweït (1-0), survenue au mois de novembre dernier à Dubaï, puis les deux nuls du mois de décembre, respectivement contre la Mauritanie (0-0) et le Sénégal (2-2), au stade du 19-Mai 1956 d'Annaba.

De son côté, le Ghana, qui signe son retour au CHAN après huit ans d'absence, a effectué son dernier stage de préparation au Caire (Egypte), pendant lequel il a remporté ses deux matchs amicaux, respectivement contre la sélection égyptienne des moins de 20 ans (2-0), puis la réserve d'Al-Ahly du Caire (3-1).

**CHAN 2022 / Préparation**  
- Match amical: Algérie  
- Ghana (0-0) (Fiche technique)

Fiche technique du match amical Algérie - Ghana (0-0), disputé samedi soir au stade Nelson-Mandela de Baraki (Alger), dans le cadre de la préparation du Championnat d'Afrique des nations (CHAN-2022), dont la phase finale se déroulera du 13 janvier courant au 4 février prochain, en Algérie.

Stade Nelson-Mandela de Baraki (Alger). Terrain en bon état. Temps printanier. Affluence faible.

Arbitrage : Nabil Boukhalfa, assisté d'Amine Serradj et Asma Ouahab.

Avertissements : Dominic N'Sobila (79') Ghana

Les équipes :  
Algérie : Alexis Guendouz, Mokhtar Belkhir, Zinedine Belaïd (Cap), Hocine Dehiri (Ayoub Abdellaoui 64'),



Youcef Laouafi, Oussama Chita (Houssein-Eddine Merizeg 64'), Ahmed Kendouci, Zakaria Draoui (Akram Djahmit 73'), Abderrahmane Meziane, Abdelaziz Lahmeri (Tahar Fath-Allah 73'), Sofiane Bayazid (Karim Aribi 46').

Entraîneur : Madjid Bougherra. Ghana : Ibrahim Danlad,

Randolf Augustine, Dennis Korsah, Solomon Adomako, Konadu Yiadom (Benjamin 63'), Dominic N'Sobila, Jonah Attuquayé (Seidu Suraj 63'), Razak Yusuf, David Abanga Sanda, Awako Gladson (Cap) (Sylvester Simba 25'), Barnieh Afriyie (Otu Kwamé 85').  
Entraîneur : Annor Walker.

## Algérie - Ghana (0-0)

### Déclarations des entraîneurs

Déclarations des entraîneurs, recueillies par l'APS, à l'issue du match amical Algérie - Ghana (0-0), disputé samedi soir au stade Nelson-Mandela de Baraki (Alger), dans le cadre de la préparation du Championnat d'Afrique des nations (CHAN-2022), dont la phase finale se déroulera du 13 janvier courant au 4 février prochain en Algérie. Madjid Bougherra (entraîneur de l'Algérie) : «C'était un match relativement équilibré. Nous avons eu un peu plus d'occasions que le Ghana, mais sans parvenir à les concrétiser. C'est toujours le même problème. Nos joueurs sont très généreux dans l'effort, mais ils ne le font pas de manière intelligente. C'est d'ailleurs sur ce plan qu'on doit mûrir. On



doit travailler essentiellement dans la perspective d'améliorer notre transition offensive. On doit apprendre à mieux canaliser nos efforts, à bien exploiter les espaces, et surtout, à bien jouer entre les lignes. Ma principale satisfaction dans ce match amical a été le bon rendement de la défense. Notre équipe

n'encaisse pas dans le jeu, et elle est bien présente sur les balles arrêtées. Ce qui est une très bonne chose, surtout face à un adversaire comme le Ghana. J'ai apprécié aussi la déception des joueurs après le résultat nul, car leur réaction prouve qu'ils voulaient vraiment l'emporter. C'est important d'avoir cette



hargne et cette envie de gagner. Concernant les blessés, on devrait récupérer Keddad et Mahious dès demain (dimanche, ndlr), mais pour Bakir, il faudra peut-être attendre un peu plus». Annor Walker (entraîneur du Ghana) : «Je suis satisfait de notre prestation lors de cette rencontre amicale, qui est une

répétition générale avant le début du CHAN. Nous avons joué contre une belle équipe d'Algérie, bien préparée et bien organisée. Les deux équipes ont eu des occasions pour marquer, mais les défenses ont pris le dessus. Nous allons continuer à nous préparer avec l'ambition de remporter le tournoi».

## cYclisme / troPicale amissa-BonGo :

### 6 Algériens présents au Gabon

Six cyclistes de la sélection algérienne prendront part à la 16e édition du tour cycliste «Tropicale Amissa-Bongo», prévue du 23 au 29 janvier au Gabon, a-t-on appris dimanche de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC). Il s'agit d'Azzedine Lagab, Hamza Amari, Abderrahmane Mansouri, Hamza Mansouri, Mohamed-Nadjib Assal et Salahedine El Ayoubi Cherki, sous la conduite de l'entraîneur national, Mohamed Mokhtari. Le plateau sera composé de 5

équipes professionnelles UCI et de 10 sélections nationales africaines dont l'Algérie, comme le veut la tradition de l'épreuve gabonaise depuis sa création en 2006, pour permettre aux grandes nations du cyclisme africain de se mesurer aux meilleurs professionnels venus des quatre coins de la planète.

La participation sera une nouvelle fois à la hauteur de l'événement majeur du cyclisme africain avec des équipes de haut-niveau

habituees aux plus grands événements du calendrier mondial comme le Tour de France ou le Tour d'Espagne, estiment les organisateurs.

Sept étapes sont inscrites au menu de cette 16e édition de la Tropicale Amissa-Bongo sur une distance globale de 933,7 km.

Pour rappel, la 16e édition du tour cycliste Tropicale Amissa-Bongo, prévue en janvier 2022, avait été reportée en raison des mesures sanitaires liées au Covid-19 édictées au Gabon.



france

## Deschamps prolonge jusqu'en 2026 à la tête des Bleus

Arrivé en fin de contrat le 31 décembre, le sélectionneur tricolore a prolongé son bail à la tête des Bleus jusqu'après la Coupe du monde 2026.

Fin du suspense. Sans sélectionneur depuis une semaine, l'équipe de France sait désormais que Didier Deschamps restera en place pendant encore plusieurs années.

La FFF a en effet annoncé ce samedi que le sélectionneur, déjà à la tête des Bleus depuis 2012, a signé un nouveau contrat jusqu'en 2026, soit jusqu'à la Coupe du monde aux Etats-Unis, au Mexique et au Canada.

«La Fédération Française de Football et Noël Le Graët, son président, sont heureux

d'annoncer la prolongation de Didier Deschamps à la tête de l'Equipe de France jusqu'au mois de juin 2026», se félicite le communiqué de la 3F.

«Nommé le 9 juillet 2012 par Noël Le Graët, Didier Deschamps présente un bilan exceptionnel à la tête de la sélection nationale avec 89 victoires, 28 nuls et 22 défaites en 139 matches, 279 buts marqués pour 119 encaissés. Sous sa direction, l'Equipe de France a notamment remporté la Coupe du Monde 2018, la Ligue des Nations 2021, atteint la finale de l'Euro 2016 et celle de la Coupe du Monde 2022.

«Elle pointe actuellement à la 3e place du classement FIFA au sein duquel elle a toujours figuré parmi les



quatre premiers, ces cinq dernières années. Guy Stéphan, l'adjoint de Didier Deschamps, Franck Raviot, l'entraîneur des gardiens, et Cyril Moine, le préparateur

physique, vont également poursuivre leur mission en Equipe de France.»

Une mission qui les verra désormais tenter d'aller décrocher un billet pour l'Euro

2024 lors d'éliminatoires qui débiteront en mars prochain, face aux Pays-Bas puis l'Irlande. Le seul tournoi qui manque au palmarès de DD en sélection.

## Zidane a donné sa réponse au Brésil

Approché par la fédération brésilienne de football, Zinedine Zidane a fait part de sa position et de ses intentions futures.

L'horizon bleu définitivement bouché avec la prolongation de contrat paraphée par Didier Deschamps, Zinedine Zidane avait la possibilité de relever un autre challenge après un an et demi d'inactivité. Et il en a eu la possibilité ces derniers jours. Plusieurs fédérations nationales l'ont contacté en lui proposant le poste de sélectionneur dont celle du Brésil.

### Trois sélections étrangères ont contacté Zidane

La CBF voulait faire de ZZ le successeur de Tite. Le fait que c'est un étranger et qu'il a un passif avec la Seleçao ne dérangeait guère les responsables locaux. Le défi était alléchant, mais l'ancien meneur des Bleus l'a décliné. Selon une information divulguée par L'Equipe, Zidane n'est pas très chaud pour prendre en main une autre sélection que la France. Et il l'est encore moins pour une nation dont il ne parle pas langue, comme c'est le cas du Brésil. Il maîtrise en effet l'espagnol et pas l'anglais.

Cette condition l'aurait aussi amené à décliné les approches du Portugal et des Etats-Unis, qui le voulaient également pour diriger leurs



sélections respectives.

Zidane ne va pas aller n'importe où et il l'avait d'ailleurs expliqué en mai dernier dans un entretien

à L'Equipe : « Je suis un instinctif. Je n'aime pas les choses figées, dire demain, je ferai ceci ou cela. Je reprendrai quand je reprendrai

comme entraîneur. J'aime bien cette idée-là de ma vie. Je fais ce que je sens quand je le sens. Mais je le fais surtout avec mon coeur. C'est pour ça

que je ne pourrais peut-être pas aller partout. Certaines conditions rendent les choses difficiles. Pour gagner, plein d'éléments entrent en jeu. C'est un contexte global. Moi, je sais ce dont j'ai besoin pour gagner. Je le dis en toute modestie. C'est pour cela que je ne peux pas aller n'importe où. »

### Pour les Bleus, il serait prêt à attendre 2026

Même s'il a de quoi être déçu par le fait que la FFF ait préféré reconduire Deschamps pour quatre années de plus plutôt que de miser sur lui, Zidane garde la porte ouverte pour l'Equipe de France. Il serait même enclin à attendre le temps qu'il faut pour récupérer le poste dont il rêve et que tout le monde lui promet. Après tout, en 2026, il n'aura « que » 54 ans.

Bien sûr, rester à la disposition des Tricolores ne l'empêche pas d'envisager un projet en club. « Il ne faut jamais dire jamais, surtout lorsque vous êtes entraîneur aujourd'hui, confiait-il récemment. Quand j'étais joueur, j'avais le choix, presque tous les clubs. Entraîneur, il n'y a pas maintenant cinquante clubs où je peux aller. Il y a deux ou trois possibilités. C'est la réalité actuelle ». Le PSG et la Juventus restent des possibilités, de même qu'un nouveau come-back au Real Madrid.

Sport

INTERNATIONAL

Sport

chine :

## La Chine de Xi Jinping veut garder la face devant les puissances occidentales



Il a averti les dirigeants du Parti communiste chinois qu'ils devaient "être prêts à affronter des vents violents, des eaux agitées et même de dangereuses tempêtes".

Même durant son moment de triomphe, Xi Jinping a dû admettre que des nuages noirs s'amoncelaient sur la Chine. A l'issue du congrès quinquennal du Parti communiste chinois en octobre 2022, le président a entamé un troisième mandat à sa tête, brisant ainsi la limitation traditionnelle à deux mandats successifs.

Devant quelque 2.300 délégués du parti, le "barreur", comme l'appellent désormais les médias officiels chinois (dans une allusion inquiétante au culte dont était l'objet le "Grand Timonier" Mao Zedong il y a plus d'un demi-siècle) a évoqué une décennie de navigation sans écueil depuis qu'il est aux commandes. L'extrême pauvreté a été éliminée et sa politique zéro Covid, affirme-t-il, a sauvé des vies. Il s'est targué du fait que le parti avait "efficacement contenu les séparatistes ethniques, les extrémistes religieux et les terroristes violents", en avançant des définitions plutôt vagues des uns et des autres. Mais il a averti les dirigeants du parti qu'ils devaient "être prêts

à affronter des vents violents, des eaux agitées et même de dangereuses tempêtes".

Xi Jinping pense que les puissances étrangères, Etats-Unis en tête, veulent contenir la Chine. Non sans raison. En Occident, la montée en puissance du géant asiatique inquiète. Xi voudrait réorganiser l'ordre mondial d'une façon qui serait agréable aux autocrates. Il présente le modèle autoritaire chinois comme une alternative plausible à l'Occident. Et il dispose de plus de ressources que tout autre despote dans l'histoire. Et pourtant la Chine est moins puissante qu'elle pourrait l'être et ce en raison des choix de son dirigeant. Les écueils s'accumulent. Le "barreur" apercevra en 2023 qu'il est difficile de naviguer au travers sans s'échouer.

### Les dérives du zéro Covid

Le Covid-19 constitue l'un des défis les plus pressants. Le président a placé la Chine dans une position difficile avec sa politique zéro Covid fondée sur des confinements locaux et des restrictions draconiennes pour empêcher l'extension du moindre foyer de contamination. Il a raison quand il dit que cela a permis de sauver de nombreuses vies. Mais à présent cette politique étrangle l'économie et suscite la

colère des citoyens qui vivent sous la menace permanente d'une mise en quarantaine. Même si Pékin laisse augurer d'un assouplissement, il vient tard. Une partie de la population n'a pas reçu assez d'injections de façon importante les risques de formes graves et de décès; l'Etat a préféré les confinements à la vaccination. Le système de santé est fragile, et la Chine mal préparée à vivre avec le virus. Le désordre qu'une telle situation pourrait engendrer inquiète le parti. Tout comme l'économie vacillante. La croissance a été plus faible que prévu en 2022 et le sera à nouveau en 2023 si le gouvernement poursuit dans la même voie. Les jeunes ont du mal à trouver un emploi. Le marché immobilier, qui compte pour une part importante du PIB, est en crise. Les confinements et limitations de déplacement, qui désorganisent les chaînes d'approvisionnement et sapent la confiance, ne sont qu'une partie du problème. Xi Jinping a esquissé une économie plus socialiste contrôlée par le parti. Il estime que le parti doit avoir son mot à dire sur la façon dont les entreprises sont gérées. Il a freiné le rythme de l'innovation et douché le dynamisme du secteur privé en imposant des réglementations sévères aux

entreprises technologiques et en coupant la Chine du reste du monde.

### Le déclin de la démographie

La démographie travaille également contre la Chine. Dans les années 1980 ses dirigeants ont mis en place la politique de l'enfant unique. On pensait alors que la population augmentait trop vite. Désormais on redoute le contraire. En 2023, la population chinoise (1,4 milliard) commencera probablement à diminuer. Depuis des années, la proportion de seniors augmente et la population active se contracte. Cela aussi entrave la croissance et impose un fardeau énorme aux jeunes. En 2015, Pékin a inauguré une politique de deux enfants par famille. En 2021, elle a autorisé les couples à avoir jusqu'à trois enfants - mais ils n'ont pas l'air d'avoir envie d'une famille nombreuse. Le taux de natalité est bien inférieur à celui qui serait nécessaire pour assurer la stabilité de la population. Face à ces problèmes, ainsi qu'au poids de la dette, certains experts estiment que la Chine a atteint le pic de sa puissance. Xi Jinping, qui sera confirmé dans ses fonctions présidentielles lors de la session annuelle de la législature en mars 2023, refuse de changer

d'orientation. Qu'est-ce que cela pourrait entraîner? Une Chine à la croissance plus poussive disposera de moins de ressources pour défier l'Occident. Mais une Chine faible qui craindrait d'être étranglée économiquement par les Etats-Unis pourrait s'avérer plus dangereuse. Certains observateurs estiment que si la Chine anticipe son déclin tout en souhaitant refaçonner le monde - ou s'emparer de Taïwan -, elle pourrait agir rapidement, tant qu'elle en a encore les moyens.

Les Occidentaux doivent veiller à ne pas prédire une issue - l'effondrement du Parti communiste - pour la seule raison qu'elle serait à leur goût. Même une économie chinoise affaiblie compterait encore parmi les plus importantes du monde. L'Etat est en mesure de mobiliser d'énormes ressources dans des domaines stratégiques comme la production de semi-conducteurs ou d'armements. D'autres pays, y compris les Etats-Unis, devront faire face à leurs propres défis démographiques dans les années qui viennent. La poursuite de la montée en puissance de la Chine n'est pas inévitable, son déclin ne l'est pas non plus.



CES 2023

## Samsung en met plein la vue avec son écran pliable et extensible

Samsung dévoile le Flex Hybrid, un appareil très compact doté d'un écran pliable et extensible. Déployé, il délivre une diagonale de 12,4 pouces. Mais pour quel usage ? Après avoir dévoilé un écran extensible en septembre lors de l'événement Intel Innovation 2022, Samsung profite cette fois du CES de Las Vegas pour y présenter le Flex Hybrid. Ce prototype ajoute à la fonction pliable d'un écran cette capacité d'extension supplémentaire. De petite taille, l'appareil s'ouvre donc d'abord en deux, comme le Galaxy Z Fold 4, pour délivrer une diagonale d'affichage de 10,5 pouces au ratio 4:3.

C'est en tirant sur le côté droit que l'on agrandit cette diagonale à 12,4 pouces pour obtenir un ratio de 16:10. On dispose ainsi de l'équivalent d'une grosse tablette que l'on peut pratiquement ranger dans une poche de veste une fois repliée. On peut imaginer que ce format pourrait permettre de concevoir un PC ultraportable qu'il serait possible d'agrandir plus ou moins selon les contraintes ou besoins du moment. Mais, dans

ce cas, reste à régler la question de la présence d'un éventuel clavier physique afin qu'il ne vienne pas réduire la surface de l'écran.

C'est en tirant sur le côté droit que l'on agrandit cette diagonale à 12,4 pouces pour obtenir un ratio de 16:10. On dispose ainsi de l'équivalent d'une grosse tablette que l'on peut pratiquement ranger dans une poche de veste une fois repliée. On peut imaginer que ce format pourrait permettre de concevoir un PC ultraportable qu'il serait possible d'agrandir plus ou moins selon les contraintes ou besoins du moment. Mais, dans ce cas, reste à régler la question de la présence d'un éventuel clavier physique afin qu'il ne vienne pas réduire la surface de l'écran.

### De l'origami chez Samsung

Le constructeur pourrait aussi avoir comme intention de créer un smartphone transformable en tablette de grande surface telle l'iPad Pro. Comme pour l'arrivée de la gamme de smartphones pliables de Samsung avec les Galaxy Z Fold et Z Flip, si la technologie



permet ces extensions d'écrans, il reste difficile de savoir si elle répond vraiment à une attente du public et quelle est la forme idéale qu'il faut retenir pour l'exploiter.

Encore une fois, Samsung essaie les plâtres par l'expérimentation. Le Coréen présente aussi sur son stand deux versions de son écran extensible déjà dévoilé en septembre. On trouve ainsi le Flex Slidable Solo qui s'agrandit du côté gauche (voir article ci-dessous). Une autre version, le Flex Slidable Duet, vient étendre l'affichage des

deux côtés pour passer de 13 à 17,3 pouces de diagonale.

Samsung dévoile le premier PC portable avec un écran extensible

Lors de l'événement Intel Innovation de cette année, Intel et Samsung ont présenté un écran extensible. Il peut atteindre une diagonale de 17 pouces. Dans l'avenir, ce type d'innovation pourrait bien s'inviter dans les PC portables pour étendre la capacité d'affichage tout en réduisant l'encombrement pour le transport.

## Craquerez-vous pour cette machine qui applique le maquillage dévoilée par L'Oréal?

L'Oréal est présent au CES 2023 cette semaine afin d'annoncer un nouveau produit high-tech pour le maquillage. Avec son Brow Magic, L'Oréal s'appuie sur la réalité augmentée pour proposer une mini-imprimante portable qui promet des sourcils parfaits en un instant.

Le salon de l'électronique CES 2023 bat son plein à Las Vegas, avec bon nombre d'objets connectés. L'Oréal est présent avec un objet pour le moins insolite : un appareil qui imprime... les sourcils. Le spécialiste des produits cosmétiques a combiné du maquillage avec une imprimante et la réalité augmentée.

L'Oréal Brow Magic est un « applicateur intelligent de maquillage des sourcils permettant d'obtenir en

quelques secondes des résultats sur mesure, adaptés à la forme de chaque visage ». Il a été développé en partenariat avec Princker, spécialiste des imprimantes qui créent des tatouages temporaires. La Brow Magic est dotée de 2 400 buses qui permettent d'appliquer le maquillage avec une résolution de plus de 3 000 gouttes par centimètre (1 200 gouttes par pouce).

### Lancement prévu en 2023

Pour utiliser l'appareil, il faut lancer l'application L'Oréal Brow Magic sur son smartphone et scanner son visage. Grâce à sa technologie de réalité augmentée Modiface, l'appli détermine la forme des sourcils et effectue ses recommandations pour des effets de microblading, d'ombrage ou de remplissage.



Sélectionnez une des options et affinez votre choix en modifiant la couleur, la forme, l'épaisseur ou encore l'effet. Appliquez la base L'Oréal Brow Magic sur chaque sourcil, passez l'appareil sur chaque sourcil avec un mouvement de balayage, puis

ajoutez une couche de finition. Le maquillage peut être retiré avec un simple démaquillant standard. L'Oréal a indiqué que le lancement de son imprimante Brow Magic est prévu en 2023, mais n'a pas spécifié de date exacte ni de prix.

## En Bref...



WhatsApp débute l'année 2023 avec une ambition : échapper à la censure numérique partout dans le monde. La messagerie instantanée a annoncé ce jeudi le lancement d'un service de serveurs proxy, rapporte 01net.

Son objectif est de permettre à ses utilisateurs de continuer à utiliser l'application « même en cas de coupure de l'accès à Internet », selon le billet publié sur le blog de WhatsApp. L'entreprise appartenant au groupe Meta veut même aller plus loin : les serveurs proxy devraient permettre d'utiliser la messagerie même dans les pays où l'application est bloquée et censurée.

Des messages toujours sécurisés WhatsApp a téléchargé sur Github toutes les informations nécessaires à la création d'un proxy, qui nécessite de disposer d'un serveur avec les ports 80, 443 ou 5222 et d'un nom de domaine ou de sous-domaine pointant vers l'adresse IP du serveur. Les adresses seront ensuite partagées en privé aux utilisateurs qui souhaitent accéder à l'application.

Pour rassurer ses utilisateurs, WhatsApp a précisé que l'utilisation d'un serveur proxy n'avait pas d'impact sur la confidentialité des messages, toujours protégés par un chiffrement de bout en bout. La connexion à un serveur proxy est d'ores et déjà possible via les paramètres de l'application avec la dernière mise à jour.



## Comment faire baisser sa fièvre ?

La fièvre est un mécanisme de défense de notre organisme, qui se déclenche le plus souvent face à une agression extérieure. Elle stimule notre système immunitaire pour aider notre corps à lutter contre les infections. Faut-il toujours la faire baisser ? Et comment ?

La fièvre n'est pas une maladie, mais un symptôme qui témoigne de la réaction de notre organisme face à une agression extérieure. Concrètement, elle aide notre corps à combattre les infections en stimulant notre système immunitaire. Ce dernier produit des pyrogènes, qui circulent dans le sang jusqu'au cerveau, puis atteignent l'hypothalamus, le centre de contrôle de la thermorégulation. En réaction, la température de notre corps augmente au-dessus de la normale, compliquant la survie des virus et des bactéries. Conseils du Dr Jean-Christophe Nogrette, médecin généraliste et président du syndicat de généralistes MG France en Haute-Vienne.

### Température : quand a-t-on de la fièvre ?

La température «normale» de notre corps oscille entre 36 °C et 37,2 °C, en fonction des personnes, du cycle féminin (elle augmente avec l'ovulation) et le moment de la journée (elle augmente le soir). On considère que l'on a de la fièvre à partir de 38 °C. Elle peut s'accompagner :

- d'une sensation de faiblesse ;
- d'une sensation de froid, voire de claquements de dents ;
- de frissons plus ou moins intenses ;
- d'une transpiration abondante ;
- d'une accélération du pouls et de la respiration ;
- ou d'une soif intense.

Si vous soupçonnez un épisode fiévreux, n'hésitez pas à sortir le thermomètre pour prendre votre température.

Pourquoi a-t-on de la fièvre ?

La fièvre est très majoritairement provoquée par une infection virale, bactérienne ou parasitaire. Mais elle peut aussi être causée par :

- une hyperthyroïdie (ou

d'autres troubles hormonaux) ;

- un coup de chaleur ou une insolation ;
- un trouble du système immunitaire ;
- des lésions au cerveau ;
- l'existence de tumeurs ;
- un cancer ;
- etc.

La consommation excessive de certaines drogues, ou le fait d'avoir été opéré récemment peut aussi déclencher une réaction inflammatoire, donc une fièvre.

### Faut-il vraiment faire baisser sa fièvre ?

La fièvre n'est pas forcément un mauvais signe. Comme expliqué ci-dessus, la fièvre a pour objectif de créer un terrain hostile à la multiplication des virus et autres bactéries qui auraient contaminé notre organisme. Elle permet d'accélérer la production de globules blancs, provoque l'augmentation du rythme cardiaque et l'augmentation de la circulation sanguine. Autant de phénomènes qui soutiennent la défense de notre organisme. C'est pourquoi on ne recommande pas forcément de la faire tomber. Si vous la supportez bien, mieux vaut ne pas prendre de médicaments. Cependant, si elle persiste plus de 24 h ou devient trop intense, mieux vaut agir.

### Quand faut-il absolument faire baisser une fièvre ?

- Quand la fièvre est mal supportée ;
- Quand la fièvre est égale ou supérieure à 40 °C ;
- Quand la fièvre se prolonge (plus de 24 à 48 heures) ;
- Chez les enfants, les personnes âgées et les personnes fragiles (en proie à une maladie chronique, à une immunodépression, à une dénutrition, etc).

### Que faire en cas de fièvre chez l'adulte ?

Le traitement de la fièvre repose sur plusieurs piliers : vous détendre, vous reposer, bien vous alimenter (le corps a besoin d'énergie pour lutter contre l'agression dont il fait l'objet) et vous hydrater régulièrement, en petites quantités, conseille le Dr

Nogrette.

Traitement : quels médicaments contre la fièvre ?

Le paracétamol doit toujours être pris en première intention, car il présente le moins d'effets secondaires. Pour un adulte, la posologie est généralement de 500 milligrammes à 1 gramme par prise, avec un intervalle de 6 à 8 heures entre les prises. Mieux vaut ne pas dépasser 3 grammes par jour sans avis médical.

Il est indispensable de respecter les doses et l'intervalle entre les prises pour éviter un surdosage.

Dans cette logique, on n'associe pas plusieurs médicaments contenant du paracétamol. Un surdosage en paracétamol peut endommager le foie de manière irréversible. Cet actif est d'ailleurs contre-indiqué en cas de maladie du foie.

En cas de contre-indication au paracétamol, il est possible de recourir à un anti-inflammatoire non-stéroïdien (AINS) comme l'ibuprofène (chez l'enfant de plus de 3 mois) ou le kétoprofène (chez l'enfant de plus de 6 mois).

### Faut-il plutôt se couvrir ou se rafraîchir quand on a de la fièvre ?

Mieux vaut ne pas trop se couvrir en cas de fièvre

Il faut abandonner toutes les méthodes de grands-mères qui font transpirer, comme ajouter une couette supplémentaire ou augmenter le chauffage. Ces méthodes sont même dangereuses pour les personnes fragiles, en particulier les enfants, dont la température peut grimper très vite et très haut, et les personnes âgées ou atteintes d'une maladie chronique. En cas de forte transpiration, vous pouvez prendre une douche fraîche et rapide, avant de revêtir des habits propres et secs.

Il faut donc plutôt se rafraîchir, mais sans pour autant avoir froid. On se découvre légèrement. On reste dans une pièce qui ne dépasse pas les 18 ou 19 °C, et aérée régulièrement. Autre astuce : poser un gant de toilette mouillé d'eau froide sur son front ou au niveau de l'aine. En revanche, on évite tout ce qui pourrait provoquer un choc thermique : le bain tiède, une pratique qui n'est



plus recommandée, ou encore le fait de s'exposer devant une fenêtre ouverte.

Comment faire descendre la fièvre d'un bébé ou d'un enfant ?

Pour soulager un bébé ou un jeune enfant, trois mesures simples, associées à un traitement médicamenteux, sont recommandées :

- ne pas trop couvrir l'enfant (sans pour autant le laisser nu) ;
- le faire boire régulièrement pour prévenir la déshydratation ;
- ne pas augmenter la température de la pièce dans laquelle il se repose.

Le paracétamol est le seul médicament recommandé en première intention pour soulager la fièvre chez un bébé ou un jeune enfant. Il s'utilise en monothérapie (sans autres médicaments) pendant 24 heures. Si les symptômes et l'inconfort persistent ou s'aggravent, demandez un avis médical.

«Remèdes de grand-mère» : comment faire tomber une forte fièvre naturellement ?

La plupart des solutions «anti-fièvre» sont déjà des solutions «naturelles». En complément, vous pouvez par exemple miser sur des tisanes ou des gargarismes. Le fait de boire permet de lutter contre la déshydratation qui accompagne la fièvre, et certaines plantes sont particulièrement conseillées pour aider votre organisme à mieux la combattre. C'est notamment le cas du thym (antiseptique, antiviral et antibactérien), mais aussi des fleurs de tilleul (qui

favorisent la transpiration, ce qui aide à faire baisser la fièvre) ou encore les fleurs de camomille qui ont aussi des vertus antibactériennes et facilitent l'endormissement.

Mettez bien en application les conseils précédemment cités : dormez, détendez-vous, refroidissez-vous et adoptez une alimentation équilibrée. Le corps doit en effet recevoir suffisamment de nutriments pour fabriquer des défenses contre le virus ou la bactérie qui l'attaque. Si la fièvre coupe l'appétit, on essaye de compenser en buvant des soupes, des bouillons et des jus de légumes pour engranger des vitamines.

Rappel : quand consulter un médecin en cas de fièvre ?

- En cas de fièvre «longue durée» (24 à 48 h),
- En cas de fièvre associée à une altération de l'état général (fatigue intense, vomissements, maux de tête, somnolence, anomalies de la peau, etc) ;
- Encas de fièvre associée à des difficultés respiratoires, à un déficit neurologique ou à des convulsions ;

• En cas de température corporelle supérieure à 40 °C ;

• Si votre nourrisson de moins de 3 mois présente une température de 38 °C ou plus ou si votre bébé âgé de 3 à 6 mois à une température supérieure à 39 °C ou plus. S'il convulse, qu'il pleure sans arrêt ou semble abattu, il faut également prendre des mesures.



Arrêter le sucre

## À quels effets secondaires faut-il s'attendre ?

**V**ous souhaitez arrêter de consommer des produits sucrés, pour des raisons de santé, mais vous appréhendez d'éventuels effets secondaires à ce sevrage? Voici ce à quoi il faut vous attendre.

**Que se passe-t-il dans notre corps et notre tête quand nous arrêtons de consommer du sucre? Réponse.**

Où trouve-t-on du sucre dans notre alimentation ?

Les produits sucrés contiennent des glucides simples, qui nous donnent de l'énergie à court terme. On les trouve notamment dans les sodas, les jus de fruits, les bonbons, les chocolats, les pâtisseries, les desserts, les yaourts aromatisés, le sirop, la pâte à tartiner, les confitures, etc. Les glucides simples ne sont pas les mêmes que les glucides complexes, que l'on retrouve dans les produits à base de céréales, les légumineuses, ou les féculents. Les glucides complexes sont absorbés plus lentement par l'organisme, alors que les glucides simples sont très vite transformés en énergie, et stockés par le foie sous la forme de graisse.

Les produits light utilisent, non pas du sucre, mais un édulcorant.

Ils n'ont pas de charge calorique, mais la consommation de ces produits entretient l'addiction au goût sucré.

Il existe aussi des sucres provenant de produits naturels comme du sucre de coco ou du sirop d'érable. Leur pouvoir sucrant est plus fort que le sucre saccharose, donc on peut en mettre moins dans ses préparations culinaires.

Quels sont les méfaits du sucre sur la santé ?

Le sucre a des effets néfastes sur la santé, pouvant notamment entraîner une prise de poids excessive, le développement de caries dentaires, ou encore un diabète.

De plus, les produits sucrés sont souvent également riches en matières grasses, et donc très caloriques. Il est recommandé d'éviter d'en consommer de façon excessive.

Par exemple, dans une barre chocolatée on retrouve en général l'équivalent de 5 morceaux de sucre, et d'une cuillère à café d'huile. Dans un paquet de biscuits au chocolat, on a 20 morceaux de sucre, et 3 à 4 cuillères à soupe d'huile. Pour une canette de soda de 33 cl, ce n'est pas moins de 6 sucres.

Une consommation excessive de



sucres peut aussi modifier la flore intestinale, augmenter l'acidité du corps, et favoriser le diabète, les troubles cardiovasculaires et l'hypertension.

**Pour quelles raisons arrêter de consommer du sucre ?**

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) recommande de ne pas dépasser 100 grammes de sucre par jour, en comptant les sucres naturels et ceux ajoutés.

On peut parler d'addiction au sucre chez certaines personnes, lorsqu'elles sont incapables de s'empêcher d'en manger par gourmandise, même si cela n'est pas reconnu comme une pathologie. En effet, le sucre a tendance à activer le circuit de

récompense du cerveau.

**Comment arrêter de consommer du sucre ?**

Il n'est pas conseillé d'éradiquer totalement le sucre de son alimentation, on peut conserver par exemple la consommation de quelques fruits par jour, si rien ne contre-indique cela. La clé est de passer à une consommation modérée.

Pour entamer un sevrage, on peut commencer par réduire sa consommation de produits sucrés avant de l'arrêter. Pour cela, il faut notamment éplucher la composition des aliments transformés qui comportent souvent du sucre ajouté, et petit à petit arrêter les sucres ajoutés pour ne conserver que les sucres naturels.

On peut privilégier la consommation de fruits frais, de compotes sans sucres ajoutés, et de jus de fruits pressés. Pour éviter la frustration, on peut s'accorder un dessert plus conséquent, par exemple une fois par semaine.

Quels sont les effets secondaires possibles d'un arrêt du sucre ?

Lors d'un sevrage du sucre, des effets désagréables peuvent apparaître très vite, et cela peut durer jusqu'à plusieurs semaines : nervosité, irritabilité, anxiété, stress, dépression, fatigue, vertiges, brouillard cérébral, fringales, maux de tête, troubles du transit, palpitations, crampes, boutons. Le système de récompense est mis à rude épreuve, mais ce phénomène est passager, comme dans tout sevrage, et il faut tenir bon.

Cette période d'adaptation est rapidement contrebalancée, au bout de deux semaines environ, par des effets positifs sur la santé du patient : un regain d'énergie, un meilleur sommeil, une facilité à se concentrer, une plus belle peau, un système immunitaire renforcé, une bouche plus saine et un meilleur moral. Pour faciliter le sevrage, vous pouvez aussi boire 2 litres d'eau par jour.

Frangé rideau

## Longue ou courte, comment la coiffer facilement ?

La frange rideau, curtain bangs en anglais, est l'une des grandes tendances coiffure de l'année 2023. Mais comment bien la porter quand on a les cheveux longs, bouclés, lisses ou fins? Comment savoir si la frange rideau nous va ? Suivez nos conseils.

La «curtain bangs» ou «frange rideau» en français est la coiffure à adopter d'urgence pour être à la pointe de la tendance capillaire en 2023. Inspirée par Brigitte Bardot et remise au goût du jour grâce aux célébrités et aux réseaux sociaux, cette frange très frenchy est aussi jolie que pratique à porter. Courte, longue bouclée, découvrez comment la réaliser et comment la porter en fonction de la forme de votre visage et la nature de vos cheveux. Enfin, apprenez les bons gestes pour l'entretenir et la coiffer. La frange rideau n'aura plus aucun secret pour vous !

Comment avoir une belle frange rideau ?

La «curtain bangs» est une longue frange épaisse qui a la particularité de balayer les deux côtés du front, comme

un véritable rideau. Elle est généralement plus courte au milieu du visage et plus longue sur les côtés. Il est préférable de la porter avec une raie au milieu sur cheveux longs pour un effet rétro à la Brigitte Bardot.

**Comment porter une frange rideau longue ?**

Si vous optez pour une frange rideau longue, il faudra lui apporter un effet légèrement bombé pour qu'elle ne soit pas plaquée sur le front. Pour obtenir ce mouvement, optez pour un coiffage avec une brosse ronde sous le séchoir pour plus de gainage.

**Comment porter la frange rideau courte ?**

La frange rideau courte affinera les visages ronds et mettra en valeur le regard. On peut choisir de la porter lisse pour un effet sage ou effilée pour retrouver l'effet décontracté original de ce style de frange

**Comment porter la frange rideau sur cheveux bouclés ?**

Les cheveux bouclés peuvent aussi s'offrir une frange rideau. Pour être en harmonie avec les ondulations naturelles il faudra



la couper longue sur cheveux mouillés pour qu'elle puisse obtenir du rebond une fois sèche et ainsi se fondre dans le reste de la chevelure.

**Quel visage pour une frange rideau ?**

Si la frange rideau est une tendance que l'on voit de plus en plus, elle ne convient pas à tout le monde. Il est préférable d'avoir les cheveux lisses, voire légèrement ondulés, pour l'adopter. La frange rideau est faite pour vous si vous avez un visage ovale.

**En revanche, elle est à éviter si**

**vous avez un :**

visage rond car elle fait ressortir les joues

visage long car elle accentue la finesse du visage

visage carré car elle met l'accent sur les maxillaires

**Quelle coupe de cheveux avec une frange rideau ?**

Ce qui nous fait particulièrement craquer pour la frange rideau, c'est son effet coiffé-décoiffé, qui offre ce look apprêté mais sans trop d'efforts, à la Française. Elle adoucit également l'ovale du visage, et permet de cacher astucieusement un grand front.

Enfin, elle est très facile à entretenir puisqu'un coup de fer à lisser ou un léger brushing à la brosse ronde donneront le mouvement faussement négligé qu'on aime tant. Côté coiffure, elle matche parfaitement avec une coupe au carré (courte ou longue), une queue-de-cheval haute ou basse et même un chignon. Enfin, pour l'entretenir direction le coiffeur qui ajustera sa longueur et son épaisseur en fonction de la repousse de vos cheveux.



## Le peintre Vermeer s'aidait d'une chambre noire, selon une biographie

Le peintre néerlandais Johannes Vermeer a eu recours, selon une nouvelle biographie, à une chambre noire pour réaliser ses tableaux mondialement connus pour leur précision et l'utilisation de la lumière, a déclaré vendredi le Rijksmuseum d'Amsterdam. Le livre raconte que le peintre a été formé à l'utilisation de la chambre noire par des prêtres jésuites, révélant pour la première fois l'influence de l'église catholique sur Vermeer (1632-1675), né protestant avant de se convertir, a indiqué le musée dans un communiqué. Réunissant 28 tableaux, le Rijksmuseum organise en février la plus grande exposition jamais réalisée sur le peintre du siècle d'or néerlandais, dont la vie reste peu connue, contrairement à ses

oeuvres comme «La jeune fille à la perle».

Sa maison à Delft, entre La Haye et Rotterdam, se trouvait à côté d'une mission jésuite, avec une église cachée, où il «est très probablement entré en contact avec les jésuites pour la première fois en relation avec la camera obscura», selon la biographie à paraître en janvier écrite par le responsable des beaux-arts du Rijksmuseum, Gregor Weber. Utilisée sous diverses formes depuis des milliers d'années, la «camera obscura», ou chambre noire, est un instrument optique impliquant une pièce ou une boîte sombre dans laquelle l'image extérieure est projetée à travers un petit trou ou une lentille.

«Les effets d'éclairage propres à l'appareil photo se retrouvent également dans les peintures de

Vermeer, laissant peu de place au doute sur le fait que l'artiste s'est inspiré de l'appareil», a déclaré le musée.

Des rumeurs circulent depuis des années sur Vermeer qui aurait eu recours à une chambre noire pour réaliser ses œuvres, réputées pour leur utilisation de la lumière et de l'ombre.

Les jésuites «considéraient la camera obscura comme un outil d'observation de la lumière divine de Dieu», a relevé le musée, précisant que M. Weber a découvert un dessin du prêtre habitant à côté de Vermeer qui montrait ces effets.

L'effet caractéristique produit par l'appareil, avec le centre mis au point mais laissant d'autres zones floues, est «précisément ce que Vermeer réalise» dans son tableau La Dentellière, exposé au



Louvre à Paris, a-t-il ajouté.

Le culte catholique a été interdit à la fin du XVIe siècle par les

Hollandais calvinistes, mais environ un tiers de la population est restée fidèle au Vatican.

### Cameroun

## La culture du henné comme symbole de beauté

Dans la cour de cette maison située à Yaoundé, le rituel du henné a commencé. Une cérémonie de mariage se prépare et le henné est appliqué sur des parties du corps telles que les mains, les bras, les paumes, les pieds, des femmes et des jeunes filles. Il est considéré comme un véritable symbole de beauté.

«Le henné, on le fait avant la fête du ramadan, de l'aïd el-kabir. On le fait aussi pour les baptêmes et les mariages» explique l'artiste Ghayna Morris.

La mariée est elle aussi recouverte de henné. Et pour l'occasion, elle s'est même fait temporairement tatouer le nom de son époux sur le pied.

Le henné, est très apprécié, car il est facile à trouver et ne coûte pas cher. Il fait partie des rituels de beauté indispensables aux femmes qui se marient au Cameroun.

Ici, comme ailleurs dans les communautés musulmanes, le henné accompagne les célébrations joyeuses, et possède de nombreuses vertus.

«Pour la cérémonie de la fin de la lecture coranique, les jeunes filles font du henné car elles sont contentes. Le henné en poudre protège les femmes des maladies et infections. On l'applique aussi sur les cheveux. On l'utilise aussi pour faire des masques faciaux» poursuit Ghayna Morris.

Bien que majoritairement chrétien, le Cameroun compte environ 20% de musulmans parmi ses 27 millions d'habitants.



## Lancement de l'initiative Saudi Treasures pour documenter la richesse de la culture et de la contribution intellectuelle

Le ministère saoudien des Médias a lancé un programme de développement des capacités humaines dans l'objectif de documenter et à promouvoir la richesse culturelle du pays.

Le projet Saudi Treasures, ou «Kono», a été lancé lors d'une cérémonie qui s'est tenue mercredi sous les auspices du ministre des Médias par intérim, le Dr Majid al-Qasabi, au théâtre Abou Bakr Salem de la ville de Riyad, rapporte l'Agence de presse saoudienne (SPA).

«Le projet vise à mettre en lumière les réussites des citoyens saoudiens à tous les niveaux, en collaborant avec des entreprises locales pour produire le meilleur travail artistique», a déclaré le ministre.

Abdallah al-Ahmari, directeur

exécutif de l'initiative, a déclaré que le projet s'inscrit dans le cadre du plan Vision 2030 saoudien et a pour objectif de développer un contenu visuel local pour un public mondial.

Al-Ahmari a indiqué que plusieurs documentaires ont été réalisés et que certains sont déjà en phase de planification, notamment What Do Saudis Eat. Un projet visant à documenter la faune et la flore du pays et les animaux en voie de disparition est également en préparation.

L'initiative Treasures a engendré six films, dont A Difficult Stage, Nawras Al-Arab, Both et The Prophet's Argument.





## Une exposition à Riyad a présenté un trésor inestimable de textes arabes et islamiques



Les anciens manuscrits conservés par Le Centre Roi Fayçal pour la recherche et les études islamiques (KFCRIS) à Riyad constituent un trésor inestimable de connaissances religieuses, historiques, scientifiques et philosophiques permettant aux chercheurs de découvrir le remarquable passé de la région. Créés bien avant l'invention de la presse à imprimer dans les années 1400, ces écrits ont fourni aux institutions religieuses et universitaires de riches informations sur la naissance, l'épanouissement et l'évolution des civilisations du Moyen-Orient au cours de nombreux siècles.

Ces textes manuscrits, dont beaucoup sont magnifiquement décorés par d'habiles calligraphes, avec des illustrations ornées et des cartes élaborées propres à leur époque, sont encore aujourd'hui étudiés par des bibliothécaires, des scientifiques, des archivistes et des conservateurs de musées. Depuis les odes préislamiques suspendues jusqu'aux premières éditions de la Torah, de la Bible et du Coran, tout a été minutieusement compilé, souvent sur de nombreuses années et par plusieurs auteurs, dans le but de préserver l'histoire.

Le KFCRIS dispose d'une vaste bibliothèque de ces objets, dont plus de 28 500 manuscrits physiques rares et 120 000 pièces photographiées.

Créé en 1983, le centre sert de dépôt pour les archives de la famille Fayçal et est considéré aujourd'hui comme l'une des principales collections culturelles du Royaume pour sa contribution aux sciences humaines et sociales.

«Asfar», l'exposition d'un an du KFCRIS qui se terminera en février 2023, a présenté certains

des textes arabes et islamiques les plus rares au monde, dont 36 manuscrits et ouvrages imprimés et soigneusement sélectionnés parmi 178 500 pièces originales et photographiées conservées dans ses archives.

L'exposition, qui tire son nom du pluriel de «sifr» en arabe, un mot coranique qui signifie «gros livre» ou «tome», présente certains des textes et manuscrits les plus rares au monde, datant de plusieurs centaines d'années.

«Le terme 'Asfar' pourrait signifier des voyages et des déplacements où le visiteur peut voyager à travers le contenu d'un livre», a déclaré à Arab News Racha Ibrahim al-Fawaz, directrice des musées au KFCRIS. «L'exposition met en lumière les livres et manuscrits les plus distincts et uniques du KFCRIS.» Divisée en six sections avec la première étant le voyage du savoir, l'exposition traite l'histoire de la transmission de la science à travers les civilisations, tout en présentant divers manuscrits, dont l'un «Kalila wa Dimna» qui appartenait au roi Fayçal.

La deuxième section présente trois manuscrits vieux de plus de mille ans, qui illustrent la calligraphie arabe à travers le temps, dont «Al-Bayan wa Al-Tabyin», qui se traduit par «Élégance de l'expression et clarté de l'exposition», par Al-Jahiz.

La section suivante présente trois œuvres reflétant les contributions des femmes à leurs sociétés respectives, notamment Bab Bachir, consort du calife abbasside al-Musta'sim et Om al-Hussein bent Chihab al-Din al-Makki.

La quatrième section, intitulée «De la main de l'auteur», expose neuf œuvres de copistes.

«Le plus remarquable des objets présentés dans cette exposition est un condensé du Coran datant du Salṭanat al-Mamalik, un don de Sitt Miska, la gardienne du sultan Ahmed Qalawun», a révélé Al-Fawaz.

L'un des manuscrits les plus uniques de la quatrième section est le «Kitab al-Ibar wa Diwan al-Mubtada wa al-Khabar», d'Ibn Khaldoun.

La cinquième section, intitulée «Manuscrits rares», présente huit manuscrits, qui sont des exemplaires uniques au monde, écrits par leurs auteurs, d'où le titre.

Parmi ces manuscrits, «Nouvelles des femmes» par Usamah ibn Munqidh, un équestre et un poète arabe qui a vécu jusqu'à l'âge de 96 ans pendant la dynastie ayyoubide, plus précisément pendant le règne de Salahuddin al-Ayyubi, le sultan d'Égypte.

«Le manuscrit est l'un des nombreux de sa biographie «Kitab al-Istibar» et il y mentionne qu'il a écrit 'Nouvelles des femmes', que l'on croyait disparu pendant de nombreuses années jusqu'à ce que nous le découvriions dans le centre. Il a fait l'objet d'une étude et de recherches pour être bientôt imprimé et distribué.»

La sixième et dernière section, intitulée «Le monde de Gutenberg», présente dix livres imprimés par la première presse à imprimer moderne d'Allemagne au milieu du 15<sup>e</sup> siècle. Selon Al-Fawaz, la plus célèbre des premières impressions est le Coran de Hambourg, le deuxième plus ancien exemplaire imprimé du livre saint après celui de Venise.

Les trésors obtenus par le centre constituent un bien national précieux. En outre, le centre a formé de nombreux universitaires saoudiens au processus de préservation et de restauration des manuscrits à l'aide de méthodes traditionnelles.

«En 1986, des chercheurs spécialisés dans la restauration de manuscrits en papier et d'œuvres d'art ont visité le centre pour former ceux qui y travaillent dans ce domaine», a indiqué Al-Fawaz. «Depuis lors, le centre applique les méthodes de conservation traditionnelles selon les normes de l'Unesco. Le centre a dispensé 20 cours de formation à des institutions gouvernementales, privées et internationales et nous organisons chaque année des formations pour les hommes et les femmes désireux de travailler dans ce domaine. L'année dernière, nous avons formé huit



hommes et femmes, dont certains sont des étudiants.»

«C'est un domaine important et rare qui permet d'atteindre la durabilité et de préserver les trésors à portée de main.»

Lorsque les visiteurs descendent au sous-sol du centre, où se trouve le département de traitement et de restauration, ils peuvent voir de leurs propres yeux le laboratoire propre et net où le personnel spécialisé teste l'encre, le papier et la reliure des anciens manuscrits.

Avec un soin extrême, chaque page délicate est examinée, photographiée et testée à l'aide de solutions chimiques pour s'assurer qu'aucun dommage n'est causé pendant le processus de préservation.

Pour minimiser le taux de détérioration, les experts vérifient d'abord la stabilité de l'encre, éliminent l'acidité, adoucissent les papiers secs et jaunis et renforcent les matériaux faibles. Les trous sont rebouchés et les déchirures réparées.

La préservation de ces documents délicats dépend dans une large mesure des conditions physiques dans lesquelles ils sont stockés. Les fluctuations de la température et de l'humidité ambiante peuvent avoir un impact important sur les papiers et les tissus.

Le maintien d'un taux d'humidité constant d'environ 40 à 60% et d'une température variant entre 16 à 21 degré Celsius sous une lumière ultraviolette à faible énergie est essentiel pour préserver ces objets rares.

Dès que les documents ont été traités et réparés, ils sont immédiatement rangés dans des boîtes à l'abri de la lumière naturelle.

«Les manuscrits sont la principale source d'information permettant de connaître les faits historiques,

les traditions culturelles et anciennes du passé», a souligné Al-Fawaz.

«Ils sont éparpillés dans le monde entier et nous avons le privilège d'en avoir une si grande variété ici au Centre Roi Fayçal pour la recherche et les études islamiques (KFCRIS). Il est de notre devoir de protéger ces trésors rares et de les exposer pour que tous puissent examiner leurs détails complexes», a-t-il soutenu.

La préservation de ces documents délicats dépend dans une large mesure des conditions physiques dans lesquelles ils sont stockés. Les fluctuations de la température et de l'humidité ambiante peuvent avoir un impact important sur les papiers et les tissus.

Le maintien d'un taux d'humidité constant d'environ 40 à 60% et d'une température variant entre 16 à 21 degré Celsius sous une lumière ultraviolette à faible énergie est essentiel pour préserver ces objets rares.

Dès que les documents ont été traités et réparés, ils sont immédiatement rangés dans des boîtes à l'abri de la lumière naturelle.

«Les manuscrits sont la principale source d'information permettant de connaître les faits historiques, les traditions culturelles et anciennes du passé», a souligné Al-Fawaz.

«Ils sont éparpillés dans le monde entier et nous avons le privilège d'en avoir une si grande variété ici au Centre Roi Fayçal pour la recherche et les études islamiques (KFCRIS). Il est de notre devoir de protéger ces trésors rares et de les exposer pour que tous puissent examiner leurs détails complexes», a-t-il soutenu.

## Aya Nakamura annonce la sortie de son quatrième album, «DNK»

«Ça va barder», a-t-elle prévenu. La chanteuse Aya Nakamura a annoncé ce vendredi sur Instagram, la future sortie de son quatrième album. Intitulé DNK, comme les consonnes de son nom de famille, Danioko, il sera disponible le 27 janvier. Après *Journal intime* en 2017, *Nakamura* en 2018 et *Aya* en 2020, l'artiste multirécompensée réunira dans son nouvel opus les artistes Kim, Tiakola et SDM. Un show à l'Accor Arena

L'artiste francophone la plus écoutée dans le monde, à l'affiche de plusieurs festivals cette année comme Lollapalooza Paris, les Vieilles Charrues, Marsatac ou encore le Main Square, enflammera le 26 mai prochain la scène de l'Accor Arena de Paris. Les préventes du concert seront disponibles en ligne le 7 janvier pour les abonnés de Spotify, le 9 janvier sur Live Nation, Ticketmaster et sur le site de l'Accor Arena, et le reste de la mise en vente générale aura lieu mardi 10

janvier. L'annonce de ce concert exclusif à Paris a été faite lors d'une émission diffusée en ligne sur les réseaux sociaux ce vendredi 6 janvier, le Nakamura Live Show.

Aya, le dernier album de l'interprète de Djadja, Pookie ou encore Jolie nana a été certifié disque de platine. Elle est devenue en octobre 2022 «la première artiste française à proposer son expérience interactive» dans Fortnite, jeu vidéo phénomène friand de ce genre de collaboration,



Egypte

## La scène électro au féminin enflamme le dancefloor

Dans un restaurant au bord du Nil, une jeunesse au style éclectique se déhanche sous des lasers fluorescents. Aux platines, Yas Meen Selectress qui, avec d'autres DJ en Egypte, ouvre la piste de danse à tous et surtout à toutes.

Si le métier de DJ compte «une écrasante majorité d'hommes, de plus en plus de talents féminins trouvent la force et le courage de devenir DJs, inspirées par des pionnières comme Sama Abdulhadi», affirme à l'AFP la journaliste musicale et DJ occasionnelle Hala K, en référence à cette DJ palestinienne qui après avoir fait danser le Caire puis Paris, fait désormais tourner ses platines au festival américain de Coachella.

«Au Caire, j'ai pu voir des femmes derrière les platines, elles sont puissantes, talentueuses et compétentes: elles savent faire danser les gens!», affirme cette Yéménite installée à Amsterdam mais qui visite régulièrement les capitales arabes.

«Le nombre de femmes DJs a augmenté dans la région en dix ans», confirme à l'AFP Frederike Berje, de l'Institut culturel allemand Goethe du Caire.

«Mais la scène musicale, en Egypte comme dans beaucoup d'autres pays, reste dominée par les hommes, surtout dans la pro-



duction et la gestion des salles de concerts», souligne-t-elle.

### Soirées inclusives

«Je ne suis pas la première DJ, mais je suis une des premières à avoir établi une entité autour de moi», explique A7ba-L-Jelly, DJ et productrice.

«Avec mon collectif Jelly Zone, je programme des DJs, hommes et femmes, pour des soirées fondées sur l'inclusion musicale, de genre, de classe sociale» affirme-t-elle après avoir fait danser la jeunesse du Caire sur des rythmes électro.

«J'ai voulu organiser des événements durant lesquels je me sentirai moi-même en sécurité, sans harcèlement», dit à l'AFP cette DJ.

Yas Meen Selectress, DJ égyptienne résidant entre Le Caire et

New York, le reconnaît: «Il y a moins de femmes que d'hommes dans le métier à cause des traditions, de la société et d'autres facteurs» dans les pays arabes où moins de 20% des femmes ont un emploi rémunéré, un chiffre qui reste le même depuis 15 ans selon la Banque mondiale.

«Toute ma vie, j'ai vu des hommes aux platines», abonde Menna Shanab, une Egypto-américaine de 26 ans installée au Caire, venue assister au concert de Yas Meen Selectress. «Ca fait du bien de voir la scène musicale évoluer.»

Mais, nuance l'artiste qui fait résonner ses basses sur des musiques nord-africaines, «être uniquement définie par son genre, c'est réducteur.»

Le genre, Dalia Hassan, elle, en

a fait l'un de ses arguments de vente: elle organise des soirées pour femmes uniquement car, dit-elle à l'AFP, elles «aiment se retrouver entre elles, avec une femme DJ aux platines», surtout «celles qui portent un foulard». Depuis le début des années 2000, du Caire à Sanaa en passant par Ryad, elle organise enterrements de vie de jeunes filles, mariages ou cérémonies de henné pour un public féminin qui peut «s'habiller et danser comme il l'entend» sur les derniers hits de la pop arabe et internationale.

«C'est sûr que ça aide à s'amuser et à se sentir puissantes mais en même temps on ne veut pas que les femmes DJ soient isolées du reste du public, au contraire, il faut qu'elles soient visibles», plaide Hala K. «Il n'y a que comme ça qu'on pourra convaincre ceux qui ont peur ou qui pensent qu'une femme ne peut pas être aux platines.»

### Défi des salles

Pour la chercheuse franco-tunisienne basée à Paris, Hajer Ben Boubaker, «les chanteuses ont toujours été bien représentées dans la scène culturelle arabe: le symbole par excellence de la culture musicale égyptienne reste la mythique Oum Kalthoum.»

Mais aujourd'hui, «les femmes sont très peu représentées sur la scène électro égyptienne des ma-

hraganat, qui est la musique qui se diffuse le plus massivement» affirme-t-elle à l'AFP.

De New York à Tokyo, en passant par Dubaï et Paris, le public se déhanche de plus en plus sur des rythmes et des paroles égyptiennes et arabes. Mais, si les Egyptiens n'en finissent pas d'influencer la scène électronique mondiale, ils peinent à se produire devant les 20 millions de Caireotes.

«Le plus gros défi pour nous c'est de trouver des salles, comme il n'y a pas ou peu d'espaces dédiés, on ne peut pas jouer notre musique», confirme Yas Meen Selectress, crop top, tour de cou blanc et coupe à la garçonne.

«L'industrie de la musique, et encore plus celle de l'électro, repose énormément sur des initiatives privées et l'engagement individuel d'artistes», confirme Mme Berje.

Car si en Egypte l'establishment culturel soutient de nombreux artistes, il ne cesse de mettre des bâtons dans les roues des rappeurs, DJs et autres musiciens électro.

«Ceux qui se produisent peinent de plus en plus à trouver des lieux où jouer en raison de leur nombre extrêmement limité», conclut Mme Berje.

## « Mercredi » restera-t-elle sur Netflix pour la saison 2 ?

Après son succès retentissant sur Netflix, il serait étonnant que Mercredi ne revienne pas pour une seconde saison. Toutefois, rien n'a encore été annoncé et il se pourrait bien que la plateforme de streaming perde les droits de diffusion au profit d'un de ses principaux concurrents.

En effet, la MGM, qui a produit la série réalisée par Tim Burton, est finalement tombée entre les griffes d'Amazon à la suite d'un rachat chiffré à 8,5 milliards de dollars finalisé il y a peu.

Rien d'automatique

Pour autant, si Amazon récupère ainsi un catalogue de plus de 4.000 films et pas moins de 17.000 épisodes de séries en tout genre, les droits de cette hypothétique seconde saison de Mercredi ne lui reviennent pas automatiquement, comme le souligne justement Deadline.

Netflix aura tout à fait la possibilité de sécuriser les droits le moment venu, moyennant, évidemment, un chèque à la hauteur de l'immense succès de cette franchise naissante.



## Suite à l'accident de la route de Bitam qui a provoqué la mort de 8 personnes appartenant à une même famille : Le procureur de la République près le tribunal de Barika (wilaya de Batna) ordonne l'ouverture d'une enquête

Le procureur de la République près le tribunal de Barika (wilaya de Batna) a ordonné l'ouverture d'une enquête approfondie pour déterminer les causes de l'accident de la route survenu vendredi dans la commune de Bitam, qui a provoqué la mort de 8 personnes appartenant à une même famille, indiquée un communiqué du parquet. Le communiqué, transmis samedi à l'APS, souligne qu'«en vertu des dispositions de l'article 11, alinéa 3 du code de procédures pénales, le procureur de la République près le tribunal de Barika porte à la connaissance de

l'opinion publique qu'en date du 6 janvier 2023 à 22H 10 minutes, est survenu un accident de la route grave sur la RN 78 reliant les wilayas de Batna et Biskra, au lieu-dit Guern El Chenbouti, dans la commune de Bitam». Le communiqué poursuit: «Nous nous sommes rendus sur les lieux de l'accident, en présence des services de la police judiciaire qui ont été instruits aux fins d'ouvrir une enquête préliminaire sur la collision d'un véhicule de tourisme venant de Biskra et se dirigeant vers la commune de Bitam, contre un tracteur agricole roulant en sens inverse. Cette collision



a provoqué la mort de 8 personnes, le conducteur de la voiture et les 7 passagers». «Le procureur de la République près le tribunal de Barika, compte tenu de ce qui précède, qui a également ordonné au groupement de

la gendarmerie nationale territorialement compétent de poursuivre une enquête approfondie afin de déterminer les causes exactes de l'accident, de mettre en état d'arrestation le conducteur du tracteur, et

suit également de près cette affaire. Le responsable de l'accident sera poursuivi après l'achèvement de l'enquête, les mesures légales qui s'imposent seront fermement appliquées», ajoute le communiqué. Le document rappelle que la loi 14/01 relative à la circulation routière du 19 août 2001 amendée, prévoit une peine allant jusqu'à 10 ans de prison et une amende d'un million de dinars dans le cas d'un accident provoqué par un poids lourd, un véhicule de transport collectif ou de transport de matières dangereuses.

### EMIGRATION CLANDESTINE:

## Un réseau criminel démantelé à Tipasa

Les services de la Sûreté de daïra de Fouka dans la wilaya de Tipasa ont démantelé un réseau criminel organisé spécialisé dans le trafic international de migrants et arrêté 30 individus, dont 6 organisateurs de traversées clandestines, a indiqué un communiqué de la Sûreté de wilaya.



Les services de la Sûreté de daïra de Fouka (wilaya

de Tipasa) ont déjoué une tentative d'émigration clandestine par mer et arrêté

24 individus, dont 10 de nationalité marocaine. Des investigations approfondies

ont permis d'arrêter six (6) autres individus impliqués dans l'organisation de traversées clandestines, a précisé le communiqué. L'opération s'est soldée par la récupération de deux (2) bateaux de pêche de plus de 5 mètres, de deux (2) moteurs et de 570 litres d'essence, selon la même source.

De plus, les services de la Police judiciaire de la Sûreté de daïra de Fouka ont saisi un

appareil GPS, une boussole, des gilets de sauvetages, une somme d'argent de plus de 121.000 DA et une autre de 1.245 euros.

Les suspects sont poursuivis pour «trafic de migrants et mise en danger de la vie d'autrui» et «organisation de leur sortie illicite du territoire national en contrepartie de sommes d'argent dans le cadre d'une bande criminelle organisée transfrontalière».

## Appel à témoin concernant un individu soupçonné d'escroquerie

Le service central de lutte contre le crime organisé de la Sûreté nationale a lancé, vendredi, un appel à témoin aux citoyens concernant un individu soupçonné d'escroquerie et d'usurpation d'identité, invitant toute personne ayant été victime de cet individu à se rapprocher du siège du Service à Saoula ou du poste de police le plus proche. «En vertu de l'article 17 du Code de procédure pénale et en application du mandat émis par le procureur de la République près le Tribunal de Sidi M'hamed, le Service central de lutte contre le crime organisé de la Sûreté

nationale porte à la connaissance des citoyens que l'individu qui apparaît sur la photo, portant les initiales (B.A.E), est impliqué dans une affaire d'escroquerie et d'usurpation d'identité», lit-on dans l'appel à témoin auquel a été jointe la photo du mis en cause. A ce propos, le Service central de lutte contre le crime organisé de la Sûreté nationale invite toute personne ayant été victime de cet individu à se rapprocher de son siège à Saoula ou du poste de Police le plus proche à travers le territoire national, en vue de déposer plainte ou de faire leur déposition.

